



Liberté - Égalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville du MÉE-SUR-SEINE

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

CANTON
DU MÉE-SUR-SEINE

OBJET :

N° 06.07.10

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

L'an deux mille six, le vingt-neuf juin à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck VERNIN, Maire.

Étaient Présents : Mme ANTIGNAC, M. DAUVERGNE, Mme GLINCHE, M. BOUCAT, Mme BAK, M. DURAND, Mlle LUQUET, MM. OULD MESSAOUD et BAMA, Mmes KOWALCZYK, HAINEZ, SAUSSEY-MAJEWSKI et MARYNIAK, MM. GENET et CACCAVELLI, Mmes VICTOR et BOINET, MM. HILAIRE, CASSAR, POUPARD, M. SAMYN, Mme PETIT et M. DIVOY, Mme LAFOY.

Étaient Représentés : Mme LOISELET à Mme GLINCHE, M. BACCOUCHE à Mme BAK, M. SALHI à Mme ANTIGNAC, Mme SEIFERT à M. DAUVERGNE, Mme HALAIS à Mme LAFOY

Étaient Absents : MM. EUDELIN, Mme VERNON, M. SALAH, Mmes CHETARA et FERREIRA

Madame GLINCHE a été nommée Secrétaire de Séance.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2121.15,
- Vu le Code des Communes,
- Vu son règlement intérieur, article 15,

Date de Convocation :
21 JUIN 2006

Date d’Affichage :
21 JUIN 2006

le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

Nombre de Conseillers
en exercice :

35

Nombre de Présents :
25

Nombre de Votants :
30

DESIGNE Madame GLINCHE en qualité de secrétaire de séance.

Pour extrait conforme,
Fait au Mée-sur-Seine, le 4 Juillet 2006



Le Maire,

Franck VERNIN



Liberté - Égalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville du MÉE-SUR-SEINE

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

CANTON
DU MÉE-SUR-SEINE

OBJET :

N° 06.07.20

ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE SÉANCE LORS DE LA PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

2005

L'an deux mille six, le vingt-neuf juin à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck VERNIN, Maire.

Étaient Présents : Mme ANTIGNAC, M. DAUVERGNE, Mme GLINCHE, M. BOUCAT, Mme BAK, M. DURAND, Mlle LUQUET, MM. OULD MESSAOUD et BAMA, Mmes KOWALCZYK, HAINEZ, SAUSSEY-MAJEWSKI et MARYNIAK, MM. GENET et CACCAVELLI, Mmes VICTOR et BOINET, MM. HILAIRE, CASSAR, POUPARD, M. SAMYN, Mme PETIT et M. DIVOY, Mme LAFOY.

Étaient Représentés : Mme LOISELET à Mme GLINCHE, M. BACCOUCHE à Mme BAK, M. SALHI à Mme ANTIGNAC, Mme SEIFERT à M. DAUVERGNE, Mme HALAIS à Mme LAFOY

Étaient Absents : MM. EUDELIN, Mme VERNON, M. SALAH, Mmes CHETARA et FERREIRA

Madame GLINCHE a été nommée Secrétaire de Séance.

Date de Convocation :

21 JUIN 2006

Date d’Affichage :

21 JUIN 2006

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2121.14,
- Vu son Règlement Intérieur, article 8,

le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

Nombre de Conseillers

en exercice :

35

Nombre de Présents :

25

Nombre de Votants :

30

ÉLIT Madame ANTIGNAC en qualité de Président de Séance lors de la présentation du Compte Administratif 2005.

Pour extrait conforme,
Fait au Mée-sur-Seine, le 4 Juillet 2006



Le Maire,

Franck VERNIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville du MÉE-SUR-SEINE

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

CANTON
DU MÉE-SUR-SEINE

OBJET :

N° 06.07.21

COMPTE ADMINISTRATIF

2005

Date de Convocation :

21 JUIN 2006

Date d’Affichage :

21 JUIN 2006

Nombre de Conseillers

en exercice :

35

Nombre de Présents :

25

Nombre de Votants :

29

L’an deux mille six, le vingt-neuf juin à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck VERNIN, Maire.

Étaient Présents : Mme ANTIGNAC, M. DAUVERGNE, Mme GLINCHE, M. BOUCAT, Mme BAK, M. DURAND, Mlle LUQUET, MM. OULD MESSAOUD et BAMA, Mmes KOWALCZYK, HAINEZ, SAUSSEY-MAJEWSKI et MARYNIAK, MM. GENET et CACCAVELLI, Mmes VICTOR et BOINET, MM. HILAIRE, CASSAR, POUPARD, M. SAMYN, Mme PETIT et M. DIVOY, Mme LAFOY.

Étaient Représentés : Mme LOISELET à Mme GLINCHE, M. BACCOUCHE à Mme BAK, M. SALHI à Mme ANTIGNAC, Mme SEIFERT à M. DAUVERGNE, Mme HALAIS à Mme LAFOY

Étaient Absents : M. EUDELIN, Mme VERNON, M. SALAH, Mmes CHETARA et FERREIRA

Madame GLINCHE a été nommée Secrétaire de Séance.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code des Communes,
- Après s’être fait présenter le Budget Primitif de l’exercice 2005, les Décisions Modificatives et le budget supplémentaire s’y rattachant, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées, celui des mandats délivrés et le Compte Administratif dressé par le Maire,
- Considérant que le Maire a correctement géré, au cours de l’exercice 2005, les finances de la Ville assurant le recouvrement de toutes les créances et ordonnant toutes les dépenses justifiées utiles ; procédant au règlement définitif du Budget 2005,
- Vu l’avis de la Commission Finances et Administration Générale du 20 juin 2006

le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

DONNE acte de la présentation qui lui est faite du Compte Administratif 2005,

ARRÊTE à la somme de :

4.050.836,53 €, le montant des crédits qui doivent être repris au Budget Supplémentaire de l’exercice 2006, en dépenses, et 2.146.518,50 €, en recettes.

DÉCLARE toutes les opérations de l’exercice 2005 définitivement closes.

Pour extrait conforme,

Fait au Mée-sur-Seine, le 4 Juillet 2006



Le Maire,

Franck VERNIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville du MÉE-SUR-SEINE

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

CANTON
DU MÉE-SUR-SEINE

OBJET :

N° 06.07.30

AFFECTATION DES RESULTATS 2005

Date de Convocation :
21 JUIN 2006

Date d’Affichage :
21 JUIN 2006

Nombre de Conseillers
en exercice :
35

Nombre de Présents :
25

Nombre de Votants :
30

L’an deux mille six, le vingt-neuf juin à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck VERNIN, Maire.

Étaient Présents : Mme ANTIGNAC, M. DAUVERGNE, Mme GLINCHE, M. BOUCAT, Mme BAK, M. DURAND, Mlle LUQUET, MM. OULD MESSAOUD et BAMA, Mmes KOWALCZYK, HAINEZ, SAUSSEY-MAJEWSKI et MARYNIAK, MM. GENET et CACCAVELLI, Mmes VICTOR et BOINET, MM. HILAIRE, CASSAR, POUPARD, M. SAMYN, Mme PETIT et M. DIVOY, Mme LAFOY.

Étaient Représentés : Mme LOISELET à Mme GLINCHE, M. BACCOUCHE à Mme BAK, M. SALHI à Mme ANTIGNAC, Mme SEIFERT à M. DAUVERGNE, Mme HALAIS à Mme LAFOY

Étaient Absents : MM. EUDELIN, Mme VERNON, M. SALAH, Mmes CHETARA et FERREIRA

Madame GLINCHE a été nommée Secrétaire de Séance.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code des Communes,
- Vu la délibération du 29 juin 2006 donnant acte de la présentation du Compte Administratif 2005,
- Considérant le besoin de financement de la section d’investissement de 1.028.349,43 €,
- Considérant la capacité de financement de la section de fonctionnement de 2.861.330,14 €,
- Vu l’avis de la Commission Finances et Administration Générale du 20 juin 2006

le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

DÉCIDE d’affecter 1.028.349,43. €, au financement de la section d’investissement, pris sur la capacité de financement de la section de fonctionnement de 2.861.330,14 €,

Ces éléments seront repris au Budget Supplémentaire 2006, imputés aux chapitres et fonctions correspondants du Budget Communal.

Pour extrait conforme,
Fait au Mée-sur-Seine, le 4 Juillet 2006



Le Maire,

Franck VERNIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville du MÉE-SUR-SEINE

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

CANTON
DU MÉE-SUR-SEINE

OBJET :

N° 06.07.40

COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL

2005

L'an deux mille six, le vingt-neuf juin à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck VERNIN, Maire.

Étaient Présents : Mme ANTIGNAC, M. DAUVERGNE, Mme GLINCHE, M. BOUCAT, Mme BAK, M. DURAND, Mlle LUQUET, MM. OULD MESSAOUD et BAMA, Mmes KOWALCZYK, HAINEZ, SAUSSEY-MAJEWSKI et MARYNIAK, MM. GENET et CACCAVELLI, Mmes VICTOR et BOINET, MM. HILAIRE, CASSAR, POUPARD, M. SAMYN, Mme PETIT et M. DIVOY, Mme LAFOY.

Étaient Représentés : Mme LOISELET à Mme GLINCHE, M. BACCOUCHE à Mme BAK, M. SALHI à Mme ANTIGNAC, Mme SEIFERT à M. DAUVERGNE, Mme HALAIS à Mme LAFOY

Étaient Absents : MM. EUDELIN, Mme VERNON, M. SALAH, Mmes CHETARA et FERREIRA

Madame GLINCHE a été nommée Secrétaire de Séance.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code des Communes,
- Vu l'avis de la Commission Finances et Administration Générale du 20 juin 2006.

Date de Convocation :

21 JUIN 2006

Date d’Affichage :

21 JUIN 2006

le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

ARRÊTE le Compte de Gestion 2005, dressé par Monsieur DE BIASI, Receveur Municipal de la Ville, visé et certifié par l'ordonnateur.

Nombre de Conseillers

en exercice :

35

Nombre de Présents :

25

Nombre de Votants :

30

Pour extrait conforme,
Fait au Mée-sur-seine, le 4 Juillet 2006



Le Maire

Franck VERNIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville du MÉE-SUR-SEINE

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

CANTON
DU MÉE-SUR-SEINE

OBJET :
N° 06.07.50

**BUDGET
SUPPLÉMENTAIRE 2006**

L'an deux mille six, le vingt-neuf juin à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck VERNIN, Maire.

Étaient Présents : M. EUDELIN, Mme ANTIGNAC, M. DAUVERGNE, Mme GLINCHE, M. BOUCAT, Mme BAK, M. DURAND, Mlle LUQUET, MM. OULD MESSAOUD et BAMA, Mmes KOWALCZYK, HAINEZ, SAUSSEY-MAJEWSKI et MARYNIAK, MM. GENET et CACCAVELLI, Mmes VICTOR et BOINET, MM. HILAIRE, CASSAR, POUPARD, M. SAMYN, Mme PETIT et M. DIVOY, Mme LAFOY.

Étaient Représentés : Mme LOISELET à Mme GLINCHE, M. BACCOUCHE à Mme BAK, M. SALHI à Mme ANTIGNAC, Mme SEIFERT à M. DAUVERGNE, Mme HALAIS à Mme LAFOY

Étaient Absents : Mme VERNON, M. SALAH, Mmes CHETARA et FERREIRA
Madame GLINCHE a été nommée Secrétaire de Séance.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code des Communes,
- Vu l'avis de la Commission Finances et Administration Générale du 20 juin 2006.

le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

Date de Convocation :
21 JUIN 2006

Date d'Affichage :
21 JUIN 2006

Nombre de Conseillers
en exercice :
35

Nombre de Présents :
26

Nombre de Votants :
31

VOTE en équilibre, par chapitre et grand chapitre le Budget Supplémentaire 2006 qui s'élève en dépenses et en recettes à 4.248.914,45 € pour la section d'investissement avec les restes à réaliser 2005 et à 1.652.070,31 € pour la section de fonctionnement.

Pour extrait conforme,
Fait au Mée-sur-Seine, le 4 Juillet 2006



Le Maire,
[Signature]
Franck VERNIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville du MÉE-SUR-SEINE

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

CANTON
DU MÉE-SUR-SEINE

OBJET :

N° 06.07.60

BILAN DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS 2005

L'an deux mille six, le vingt-neuf juin à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck VERNIN, Maire.

Étaient Présents : M. EUDELIN, Mme ANTIGNAC, M. DAUVERGNE, Mme GLINCHE, M. BOUCAT, Mme BAK, M. DURAND, Mlle LUQUET, MM. OULD MESSAOUD et BAMA, Mmes KOWALCZYK, HAINEZ, SAUSSEY-MAJEWSKI et MARYNIAK, MM. GENET et CACCAVELLI, Mmes VICTOR et BOINET, MM. HILAIRE, CASSAR, POUPARD, M. SAMYN, Mme PETIT et M. DIVOY, Mme LAFOY.

Étaient Représentés : Mme LOISELET à Mme GLINCHE, M. BACCOUCHE à Mme BAK, M. SALHI à Mme ANTIGNAC, Mme SEIFERT à M. DAUVERGNE, Mme HALAIS à Mme LAFOY

Étaient Absents : Mme VERNON, M. SALAH, Mmes CHETARA et FERREIRA
Madame GLINCHE a été nommée Secrétaire de Séance.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code des Communes,
- Vu l'avis de la Commission Finances et Administration Générale du 20 juin 2006.

le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

Date de Convocation :

21 JUIN 2006

Date d’Affichage :

21 JUIN 2006

Nombre de Conseillers
en exercice :

35

Nombre de Présents :

26

Nombre de Votants :

31

PREND ACTE de la réalisation d'opérations d'acquisitions et de cessions immobilières au cours de l'année 2005 selon document joint.

Pour extrait conforme,
Fait au Mée-sur-Seine, le 4 Juillet 2006



Le Maire,

Franck VERNIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville du MÉE-SUR-SEINE

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

CANTON
DU MÉE-SUR-SEINE

OBJET :

N° 06.07.70

CONTRAT ENFANCE

2006-2007

L'an deux mille six, le vingt-neuf juin à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck VERNIN, Maire.

Étaient Présents : M. EUDELIN, Mme ANTIGNAC, M. DAUVERGNE, Mme GLINCHE, M. BOUCAT, Mme BAK, M. DURAND, Mlle LUQUET, MM. OULD MESSAOUD et BAMA, Mmes KOWALCZYK, HAINEZ, SAUSSEY-MAJEWSKI et MARYNIAK, MM. GENET et CACCAVELLI, Mmes VICTOR et BOINET, MM. HILAIRE, CASSAR, POUPARD, M. SAMYN, Mme PETIT et M. DIVOY, Mme LAFOY.

Étaient Représentés : Mme LOISELET à Mme GLINCHE, M. BACCOUCHE à Mme BAK, M. SALHI à Mme ANTIGNAC, Mme SEIFERT à M. DAUVERGNE, Mme HALAIS à Mme LAFOY

Étaient Absents : Mme VERNON, M. SALAH, Mmes CHETARA et FERREIRA
Madame GLINCHE a été nommée Secrétaire de Séance.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code des Communes,
- Vu la délibération du 11 mai 2006 votant les tarifs communaux 2006-2007,
- Vu la circulaire de la Caisse d'Allocations Familiales en date du 18 Mai 2006
- Vu l'avis de la Commission Finances et Administration Générale du 20 juin 2006.

Date de Convocation :

21 JUIN 2006

le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

Date d’Affichage :

21 JUIN 2006

ANNULE ET REMPLACE les tarifs votés concernant le taux d'effort du contrat enfance conformément à la circulaire d'actualisation de la Caisse d'Allocations Familiales suivant document annexé.

Nombre de Conseillers

en exercice :

35

Nombre de Présents :

26

Nombre de Votants :

31

Pour extrait conforme,
Fait au Mée-sur-Seine, le 4 Juillet 2006



Le Maire,

Franck VERNIN



Liberté - Égalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville du MÉE-SUR-SEINE

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

CANTON
DU MÉE-SUR-SEINE

OBJET :

N° 06.07.80

RENOUVELLEMENT
CONTRAT ENFANCE

2006 – 2007 - 2008

Date de Convocation :

21 JUIN 2006

Date d’Affichage :

21 JUIN 2006

Nombre de Conseillers
en exercice :

35

Nombre de Présents :

26

Nombre de Votants :

31

L’an deux mille six, le vingt-neuf juin à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck VERNIN, Maire.

Étaient Présents : M. EUDELIN, Mme ANTIGNAC, M. DAUVERGNE, Mme GLINCHE, M. BOUCAT, Mme BAK, M. DURAND, Mlle LUQUET, MM. OULD MESSAOUD et BAMA, Mmes KOWALCZYK, HAINEZ, SAUSSEY-MAJEWSKI et MARYNIAK, MM. GENET et CACCAVELLI, Mmes VICTOR et BOINET, MM. HILAIRE, CASSAR, POUPARD, M. SAMYN, Mme PETIT et M. DIVOY, Mme LAFOY.

Étaient Représentés : Mme LOISELET à Mme GLINCHE, M. BACCOUCHE à Mme BAK, M. SALHI à Mme ANTIGNAC, Mme SEIFERT à M. DAUVERGNE, Mme HALAIS à Mme LAFOY

Étaient Absents : Mme VERNON, M. SALAH, Mmes CHETARA et FERREIRA
Madame GLINCHE a été nommée Secrétaire de Séance.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code des Communes,
- Vu le Contrat Crèche signé avec la C.A.F le 7 juillet 1987
- Vu la lettre circulaire de la C.N.A.F. n° 2002-174 du 21 octobre 2002
- Vu le Contrat Enfance signé pour la période du 1^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2005
- Vu l’avis de la Commission Vie Locale du 19 juin 2006,
- Vu l’avis de la Commission Finances et Administration Générale du 20 juin 2006,

le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

AUTORISE le Maire

- A signer le Contrat Enfance pour la période du 1^{er} janvier 2006 au 31 décembre 2008, qui prend en compte l’ouverture d’une « Maison de l’Enfance » accompagnée d’une augmentation de 15 places d’accueil.
- A solliciter les subventions afférentes

Pour extrait conforme,
Fait au Mée-sur-Seine, le 4 juillet 2006



Le Maire

Franck VERNIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville du MÉE-SUR-SEINE

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

CANTON
DU MÉE-SUR-SEINE

OBJET :

N° 06.07.90

RECTIFICATIF DES
TARIFS DE
L'ECOLE DE MUSIQUE
ET DE DANSE 2006-2007

L'an deux mille six, le vingt-neuf juin à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck VERNIN, Maire.

Étaient Présents : M. EUDELIN, Mme ANTIGNAC, M. DAUVERGNE, Mme GLINCHE, M. BOUCAT, Mmes VERNON et BAK, M. DURAND, Mlle LUQUET, MM. OULD MESSAOUD et BAMA, Mmes KOWALCZYK, HAINEZ, SAUSSEY-MAJEWSKI et MARYNIAK, MM. GENET et CACCAVELLI, Mmes VICTOR et BOINET, MM. HILAIRE, CASSAR, POUPARD, M. SAMYN, Mme PETIT et M. DIVOY, Mme LAFOY.

Étaient Représentés : Mme LOISELET à Mme GLINCHE, M. BACCOUCHE à Mme BAK, M. SALHI à Mme ANTIGNAC, Mme SEIFERT à M. DAUVERGNE, Mme HALAIS à Mme LAFOY

Étaient Absents : M. SALAH, Mme CHETARA, Mme FERREIRA
Madame GLINCHE a été nommée Secrétaire de Séance.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code des Communes,
- Vu la Délibération du 11 mai 2006 votant les tarifs communaux 2006-2007,
- Vu l'avis de la Commission Finances et Administration Générale du 20 juin 2006.

le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

PRECISE qu'il convient de lire dans la délibération sur les tarifs de l'école de Musique et de Danse du 11 mai 2006 dans les réductions appliquées aux familles du Mée-sur-Seine et communes de la Communauté d'Agglomération "deux inscrits" à la place de "deux enfants" et "trois inscrits" à la place de "trois enfants".

Dans le tarif "danse adulte" il convient de lire à la place de "hors le Mée-sur-Seine", "hors CAMVS".

DIT que la trompette est ajoutée à la liste des instruments rares.

Pour extrait conforme,
Fait au Mée-sur-Seine, le 4 Juillet 2006



Le Maire,

Franck VERNIN

Date de Convocation :

21 JUIN 2006

Date d’Affichage :

21 JUIN 2006

Nombre de Conseillers

en exercice :

35

Nombre de Présents :

27

Nombre de Votants :

32



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville du MÉE-SUR-SEINE

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

CANTON
DU MÉE-SUR-SEINE

OBJET :

N° 06.07.100

**TARIFS POUR LA
SAISON CULTURELLE
2006 / 2007**

L'an deux mille six, le vingt-neuf juin à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck VERNIN, Maire.

Étaient Présents : M. EUDELIN, Mme ANTIGNAC, M. DAUVERGNE, Mme GLINCHE, M. BOUCAT, Mmes VERNON et BAK, M. DURAND, Mlle LUQUET, MM. OULD MESSAOUD et BAMA, Mmes KOWALCZYK, HAINEZ, SAUSSEY-MAJEWSKI et MARYNIAK, MM. GENET et CACCAVELLI, Mmes VICTOR et BOINET, MM. HILAIRE, CASSAR, POUPARD, M. SAMYN, Mme PETIT et M. DIVOY, Mme LAFOY.

Étaient Représentés : Mme LOISELET à Mme GLINCHE, M. BACCOUCHE à Mme BAK, M. SALHI à Mme ANTIGNAC, Mme SEIFERT à M. DAUVERGNE, Mme HALAIS à Mme LAFOY

Étaient Absents : M. SALAH, Mme CHETARA, Mme FERREIRA
Madame GLINCHE a été nommée Secrétaire de Séance.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code des Communes,
- Considérant que le service des Affaires Culturelles et Animations est chargé de la coordination et la mise en œuvre de la politique culturelle de la Ville du Mée-sur-Seine, en particulier par l'organisation de diverses manifestations,
- Considérant qu'il est nécessaire de fixer les différents tarifs applicables selon la nature des spectacles organisés ou des prestations fournies,
- Vu l'avis de la Commission Finances, Administration Générale du 20 juin 2006

le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

Date de Convocation :

21 JUIN 2006

Date d'Affichage :

21 JUIN 2006

Nombre de Conseillers

en exercice :

35

Nombre de Présents :

27

Nombre de Votants :

32

DÉCIDE de fixer comme suit les différents tarifs applicables pour les manifestations ou prestations indiquées durant la saison 2006 / 2007 :

	Tarif de base	Tarif réduit	Abonné adulte	Abonné jeune
- Spectacle de cat. A	4 €			
- Spectacle de cat. B	9,50 €	6 €		
- Spectacle de cat. C	10 €	8 €	7 €	5 €
- Spectacle de cat. D	11 €	9 €	8 €	6 €
- Spectacle de cat. E	12 €	9 €		
- Spectacle de cat. F	13 €	10 €	8,50 €	7 €
- Spectacle de cat. G	14 €	11 €	9 €	8 €

- Spectacle de cat. H	15,50 €	12 €	11 €	9 €
- Spectacle de cat. I	17 €	14 €	12,50 €	10 €
- Spectacle de cat. J	18,50 €	15,50 €	14 €	11 €
- Spectacle de cat. K	23 €	19 €	16 €	13 €
- Spectacle de cat. L	25 €			

Le tarif réduit sera applicable aux :

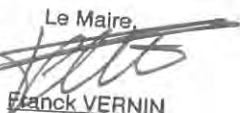
- Collectivités (associations et comités d'entreprises exclusivement et sur justification) à partir de 10 personnes,
- Familles nombreuses,
- Jeunes de moins de 16 ans,
- Étudiants de moins de 27 ans,
- Personnes de plus de 65 ans,
- Au personnel communal,
- Demandeurs d'emploi,
- Handicapés, titulaires de la carte délivrée par la COTOREP.

Le tarif «abonné» s'appliquera aux spectateurs achetant, en début de saison, *5 spectacles minimum dans la saison culturelle.*

Le tarif «abonné jeune» s'appliquera aux jeunes de moins de 16 ans et aux étudiants de moins de 27 ans.

Les recettes seront encaissées au chapitre correspondant du Budget Communal.

Pour extrait conforme,
Fait au Mée-sur-Seine, le 4 Juillet 2006

Le Maire,

Franck VERNIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville du MÉE-SUR-SEINE

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

CANTON
DU MÉE-SUR-SEINE

OBJET :

N° 95.07.110

**CONTRAT ÉDUCATIF
LOCAL : APPROBATION
DU PROJET 2006
ET DEMANDE DE
SUBVENTIONS**

L'an deux mille six, le vingt-neuf juin à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck VERNIN, Maire.

Étaient Présents : M. EUDELIN, Mme ANTIGNAC, M. DAUVERGNE, Mme GLINCHE, M. BOUCAT, Mmes VERNON et BAK, M. DURAND, Mlle LUQUET, MM. OULD MESSAOUD et BAMA, Mmes KOWALCZYK, HAINEZ, SAUSSEY-MAJEWSKI et MARYNIAK, MM. GENET et CACCAVELLI, Mmes VICTOR et BOINET, MM. HILAIRE, CASSAR, POUPARD, M. SAMYN, Mme PETIT et M. DIVOY, Mme LAFOY.

Étaient Représentés : Mme LOISELET à Mme GLINCHE, M. BACCOUCHE à Mme BAK, M. SALHI à Mme ANTIGNAC, Mme SEIFERT à M. DAUVERGNE, Mme HALAIS à Mme LAFOY

Étaient Absents : M. SALAH, Mme CHETARA, Mme FERREIRA
Madame GLINCHE a été nommée Secrétaire de Séance.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code des Communes,
- Vu la circulaire N°98-44 du 9 juillet 1998 relative à l'aménagement des temps et des activités de l'enfant : mise en place du Contrat Éducatif Local et des rythmes péri-scolaires,
- Vu la Convention Territoriale du Mée-Sur-Seine 2000-2006 approuvée par le Conseil Municipal du 21 décembre 2000, retenant le Contrat Éducatif Local comme l'un des dispositifs du Projet Éducatif Local pour lutter contre le désœuvrement des jeunes et permettre une action cohérente au sein de la communauté éducative de la Ville,
- Vu les réunions de concertations regroupant l'Inspection Académique, les directeurs d'écoles, les associations, les services municipaux concernés et la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports,
- Considérant que le Contrat Éducatif Local est un moyen de contribuer à l'épanouissement de l'enfant, de réduire les inégalités en permettant au plus grand nombre d'accéder à des activités sportives et culturelles et que ce projet nécessite de recueillir une cohésion plus grande entre tous les partenaires concernés,
- Vu l'avis de la Commission Vie Locale du 19 juin 2006,
- Vu l'avis de la Commission Finances et Administration Générale du 20 juin 2006,

Date de Convocation :

21 JUIN 2006

Date d'Affichage :

21 JUIN 2006

Nombre de Conseillers

en exercice :

35

Nombre de Présents :

27

Nombre de Votants :

32

le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

APPROUVE le projet du Contrat Éducatif Local,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter toutes
subventions auprès des différents partenaires institutionnels.

Pour extrait conforme,
Fait au Mée-sur-Seine, le 4 Juillet 2006



Le Maire,


Franck VERNIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville du MÉE-SUR-SEINE

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

CANTON
DU MÉE-SUR-SEINE

OBJET :

N° 06.07.120

OPÉRATIONS

VILLE, VIE, VACANCES

2006

Date de Convocation :

21 JUIN 2006

Date d’Affichage :

21 JUIN 2006

Nombre de Conseillers

en exercice :

35

Nombre de Présents :

28

Nombre de Votants :

33

L’an deux mille six, le vingt-neuf juin à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck VERNIN, Maire.

Étaient Présents : M. EUDELIN, Mme ANTIGNAC, M. DAUVERGNE, Mme GLINCHE, M. BOUCAT, Mmes VERNON et BAK, M. DURAND, Mlle LUQUET, MM. OULD MESSAOUD et BAMA, Mmes KOWALCZYK, HAINEZ, SAUSSEY-MAJEWSKI et MARYNIAK, MM. GENET et CACCAVELLI, Mmes VICTOR et BOINET, MM. HILAIRE, CASSAR, POUPARD, M. SAMYN, Mmes FERREIRA et PETIT, M. DIVOY, Mme LAFOY.

Étaient Représentés : Mme LOISELET à Mme GLINCHE, M. BACCOUCHE à Mme BAK, M. SALHI à Mme ANTIGNAC, Mme SEIFERT à M. DAUVERGNE, Mme HALAIS à Mme LAFOY

Étaient Absents : M. SALAH, Mme CHETARA,

Madame GLINCHE a été nommée Secrétaire de Séance.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code des Communes,
- Vu la délibération du Conseil Municipal du 21 décembre 2000 approuvant le Contrat de Ville 2000 - 2006,
- Vu la circulaire Interministérielle sur l’Opération Ville, Vie, Vacances,
- Vu les réunions de concertation réalisées par les partenaires associatifs locaux,
- Considérant, d’une part, que les objectifs de cette opération sont de permettre aux enfants et aux jeunes, qui ne partent pas en vacances, d’exercer différentes activités et de lutter ainsi contre l’isolement, porteur de risques de délinquance et, d’autre part, de permettre aux jeunes de découvrir les structures existantes sur la Commune,
- Vu l’avis de la Commission Vie Locale du 19 juin 2006,
- Vu l’avis de la Commission Finances et Administration Générale du 20 juin 2006,

le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

APPROUVE les Opérations "Ville, Vie, Vacances 2006",

DEMANDE à Monsieur le Maire d’assurer leur mise en œuvre technique et financière, et

SOLLICITE des subventions de l’État et de la Caisse d’Allocations Familiales.



Le Maire,


Franck VERNIN

Pour extrait conforme,
Fait au Mée-sur-Seine, le 4 Juillet 2006



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville du MÉE-SUR-SEINE

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

CANTON
DU MÉE-SUR-SEINE

OBJET :

N° 06.07.130

**VERSEMENT DE FONDS
DE CONCOURS 2006 PAR
LA CAMVS
APPROBATION**

L'an deux mille six, le vingt-neuf juin à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck VERNIN, Maire.

Étaient Présents : M. EUDELIN, Mme ANTIGNAC, M. DAUVERGNE, Mme GLINCHE, M. BOUCAT, Mmes VERNON et BAK, M. DURAND, Mlle LUQUET, MM. OULD MESSAOUD et BAMA, Mmes KOWALCZYK, HAINEZ, SAUSSEY-MAJEWSKI et MARYNIAK, MM. GENET et CACCAVELLI, Mmes VICTOR et BOINET, MM. HILAIRE, CASSAR, POUPARD, M. SAMYN, Mmes FERREIRA et PETIT, M. DIVOY, Mme LAFOY.

Étaient Représentés : Mme LOISELET à Mme GLINCHE, M. BACCOUCHE à Mme BAK, M. SALHI à Mme ANTIGNAC, Mme SEIFERT à M. DAUVERGNE, Mme HALAIS à Mme LAFOY

Étaient Absents : M. SALAH, Mme CHETARA,

Madame GLINCHE a été nommée Secrétaire de Séance.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la loi n°99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale,
- Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, notamment son article 186,
- Vu la délibération n°2006.2.9.23 du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, en date du 3 avril 2006, attribuant à la commune des fonds de concours pour participation aux charges résiduelles de fonctionnement de la piscine et de l'école de musique et de danse, équipements accessibles aux habitants de l'Agglomération dans les mêmes conditions que celles accordées aux Méens,
- Vu la proposition de date de versement de ces fonds,
- Vu l'avis de la Commission Finances et Administration Générale du 20 juin 2006,

le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

DONNE SON ACCORD sur le versement des fonds de concours pour participation aux charges résiduelles de fonctionnement

- De la piscine pour un montant de 88 658 €
- De l'école de musique et de danse pour un montant de 6 139 €

Soit un total de : 94 797 €

(.../...)

Date de Convocation :
21 JUIN 2006

Date d’Affichage :
21 JUIN 2006

**Nombre de Conseillers
en exercice :**
35

Nombre de Présents :
28

Nombre de Votants :
33

ACCEPTE comme suit le calendrier de versement de cette somme :

- 50 % début juin 2006
- 50 % fin octobre 2006

DIT que ces montants seront imputés à l'article du budget communal correspondant à la dotation de solidarité communautaire.

Pour extrait conforme,
Fait au Mée-sur-Seine, le 4 Juillet 2006



Le Maire,


Franck VERNIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville du MÉE-SUR-SEINE

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

CANTON
DU MÉE-SUR-SEINE

OBJET :
N° 06.07.140
TRANSFORMATION DE
POSTES

L'an deux mille six, le vingt-neuf juin à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck VERNIN, Maire.

Étaient Présents : M. EUDELIN, Mme ANTIGNAC, M. DAUVERGNE, Mme GLINCHE, M. BOUCAT, Mmes VERNON et BAK, M. DURAND, Mlle LUQUET, MM. OULD MESSAOUD et BAMA, Mmes KOWALCZYK, HAINEZ, SAUSSEY-MAJEWSKI et MARYNIAK, MM. GENET et CACCAVELLI, Mmes VICTOR et BOINET, MM. HILAIRE, CASSAR, POUPARD, M. SAMYN, Mmes FERREIRA et PETIT, M. DIVOY, Mme LAFOY.

Étaient Représentés : Mme LOISELET à Mme GLINCHE, M. BACCOUCHE à Mme BAK, M. SALHI à Mme ANTIGNAC, Mme SEIFERT à M. DAUVERGNE, Mme HALAIS à Mme LAFOY

Étaient Absents : M. SALAH, Mme CHETARA,

Madame GLINCHE a été nommée Secrétaire de Séance.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code des Communes,
- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,
- Vu l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire du 4 mai 2006
- Vu l'avis de la Commission Finances et Administration Générale du 20 juin 2006,
- Vu la situation des effectifs pour l'année 2006,

le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

DÉCIDE de transformer à compter du 1^{er} juillet 2006:

Pour l'Administration des Services Techniques :

- 1 poste de rédacteur principal en un poste de rédacteur chef à temps complet,
 - Indices bruts : 425 - 612

Pour le service Démocratie Locale

- 1 poste de rédacteur principal en un poste de rédacteur chef à temps complet,
 - Indices bruts : 425 - 612

Pour le service des Affaires Générales

- 1 poste de rédacteur en un poste de rédacteur principal à temps complet,
 - Indices bruts : 384 - 579

Date de Convocation :
21 JUIN 2006

Date d’Affichage :
21 JUIN 2006

Nombre de Conseillers
en exercice :

35

Nombre de Présents :
28

Nombre de Votants :
33

Pour le Service des Sports (piscine)

- 1 poste d'éducateur des APS de 2^{ème} classe en un poste d'éducateur des APS de 1^{ère} classe à temps complet,
 - Indices bruts : 384-579

Dit que la dépense sera imputée au chapitre correspondant du budget communal.

Pour extrait conforme,
Fait au Mée-sur-Seine, le 4 Juillet 2006



Le Maire,


Franck VERNIN



Liberté - Égalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville du MÉE-SUR-SEINE

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

CANTON
DU MÉE-SUR-SEINE

OBJET :

N° 06.07.150

TABLEAU DES EFFECTIFS 2006

L'an deux mille six, le vingt-neuf juin à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck VERNIN, Maire.

Étaient Présents : M. EUDELIN, Mme ANTIGNAC, M. DAUVERGNE, Mme GLINCHE, M. BOUCAT, Mmes VERNON et BAK, M. DURAND, Mlle LUQUET, MM. OULD MESSAOUD et BAMA, Mmes KOWALCZYK, HAINEZ, SAUSSEY-MAJEWSKI et MARYNIAK, MM. GENET et CACCAVELLI, Mmes VICTOR et BOINET, MM. HILAIRE, CASSAR, POUPARD, M. SAMYN, Mmes FERREIRA et PETIT, M. DIVOY, Mme LAFOY.

Étaient Représentés : Mme LOISELET à Mme GLINCHE, M. BACCOUCHE à Mme BAK, M. SALHI à Mme ANTIGNAC, Mme SEIFERT à M. DAUVERGNE, Mme HALAIS à Mme LAFOY

Étaient Absents : M. SALAH, Mme CHETARA,
Madame GLINCHE a été nommée Secrétaire de Séance.

- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée
- Vu les délibérations successives fixant les effectifs à la ville du Mée-sur-Seine
- Vu le Budget communal 2006,
- Vu la commission Finances et Administration Générale du 20 juin 2006,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

Nombre de Conseillers
en exercice :

35

Nombre de Présents :

28

Nombre de Votants :

33

FIXE le tableau des effectifs pour l'année 2006 de la Ville du Mée-sur-Seine, conformément au document ci-joint.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget de l'année en cours.

Pour extrait conforme,
Fait au Mée-sur-Seine, le 4 Juillet 2006



Le Maire,

Franck VERNIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville du MÉE-SUR-SEINE

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

CANTON
DU MÉE-SUR-SEINE

OBJET :

N° 06.07.160

**CONVENTION CADRE DE
GESTION URBAINE DE
PROXIMITÉ**

Date de Convocation :

21 JUIN 2006

Date d'Affichage :

21 JUIN 2006

Nombre de Conseillers

en exercice :

35

Nombre de Présents :

28

Nombre de Votants :

33

L'an deux mille six, le vingt-neuf juin à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck VERNIN, Maire.

Étaient Présents : M. EUDELIN, Mme ANTIGNAC, M. DAUVERGNE, Mme GLINCHE, M. BOUCAT, Mmes VERNON et BAK, M. DURAND, Mlle LUQUET, MM. OULD MESSAOUD et BAMA, Mmes KOWALCZYK, HAINEZ, SAUSSEY-MAJEWSKI et MARYNIAK, MM. GENET et CACCAVELLI, Mmes VICTOR et BOINET, MM. HILAIRE, CASSAR, POUPARD, M. SAMYN, Mmes FERREIRA et PETIT, M. DIVOY, Mme LAFOY.

Étaient Représentés : Mme LOISELET à Mme GLINCHE, M. BACCOUCHE à Mme BAK, M. SALHI à Mme ANTIGNAC, Mme SEIFERT à M. DAUVERGNE, Mme HALAIS à Mme LAFOY

Étaient Absents : M. SALAH, Mme CHETARA,

Madame GLINCHE a été nommée Secrétaire de Séance.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code des Communes,
- Vu la loi 2003-710 du 1^{er} août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine,
- Vu la création de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) dans le cadre de cette loi,
- Vu le Plan de Cohésion Sociale adopté en juin 2004,
- Vu la loi 2005-32 du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale,
- Vu l'avis de la Sous-Commission Vie Sociale du 13 juin 2006,
- Considérant que la commune du Mée-sur-Seine a déposé une candidature auprès de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine portant sur la requalification de l'habitat social et la restructuration de plusieurs quartiers,

le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

APPROUVE le projet de convention cadre de gestion urbaine de proximité (annexé à la présente délibération) et valide les principes énoncés dans cette convention,

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer cette convention.



Le Maire

Franck VERNIN

Pour extrait conforme,
Fait au Mée-sur-Seine, le 4 juillet 2006



Liberté - Égalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville du MÉE-SUR-SEINE

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

CANTON
DU MÉE-SUR-SEINE

OBJET :

N° 06.07.170

MISE EN PLACE D'UN TARIF POUR LES MERCREDIS MATIN MULTISPORTS

L'an deux mille six, le vingt-neuf juin à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck VERNIN, Maire.

Étaient Présents : M. EUDELIN, Mme ANTIGNAC, M. DAUVERGNE, Mme GLINCHE, M. BOUCAT, Mmes VERNON et BAK, M. DURAND, Mlle LUQUET, MM. OULD MESSAOUD et BAMA, Mmes KOWALCZYK, HAINEZ, SAUSSEY-MAJEWSKI et MARYNIAK, MM. GENET et CACCAVELLI, Mmes VICTOR et BOINET, MM. HILAIRE, CASSAR, POUPARD, M. SAMYN, Mmes FERREIRA et PETIT, M. DIVOY, Mme LAFOY.

Étaient Représentés : Mme LOISELET à Mme GLINCHE, M. BACCOUCHE à Mme BAK, M. SALHI à Mme ANTIGNAC, Mme SEIFERT à M. DAUVERGNE, Mme HALAIS à Mme LAFOY

Étaient Absents : M. SALAH, Mme CHETARA,
Madame GLINCHE a été nommée Secrétaire de Séance.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code des Communes,
- Considérant qu'il convient de permettre l'accès à la pratique sportive au plus grand nombre à partir d'activités sportives variées,
- Vu l'avis de la Commission Vie Locale du 19 juin 2006,
- Vu l'avis de la Commission Finances et Administration Générale du 20 juin 2006,

le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

DÉCIDE de fixer un tarif de 210 € à l'année pour la pratique de 10 activités sportives sur 5 cycles de 6 semaines le mercredi matin à l'École Multisports à compter du 1^{er} septembre 2006.

Les recettes seront encaissées au chapitre correspondant du budget communal.

Date de Convocation :
21 JUIN 2006

Date d’Affichage :
21 JUIN 2006

Nombre de Conseillers
en exercice :

35

Nombre de Présents :

28

Nombre de Votants :

33

Pour extrait conforme,
Fait au Mée-sur-Seine, le 4 Juillet 2006

Le Maire,

Franck VERNIN





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville du MÉE-SUR-SEINE

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

CANTON
DU MÉE-SUR-SEINE

OBJET :

N° 06.07.180

CONVENTION
D'ADHESION AU F.S.L.
(FONDS DE SOLIDARITE
LOGEMENT)

L'an deux mille six, le vingt-neuf juin à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck VERNIN, Maire.

Étaient Présents : M. EUDELIN, Mme ANTIGNAC, M. DAUVERGNE, Mme GLINCHE, M. BOUCAT, Mmes VERNON et BAK, M. DURAND, Mlle LUQUET, MM. OULD MESSAOUD et BAMA, Mmes KOWALCZYK, HAINEZ, SAUSSEY-MAJEWSKI et MARYNIAK, MM. GENET et CACCAVELLI, Mmes VICTOR et BOINET, MM. HILAIRE, CASSAR, POUPARD, M. SAMYN, Mmes FERREIRA et PETIT, M. DIVOY, Mme LAFOY.

Étaient Représentés : Mme LOISELET à Mme GLINCHE, M. BACCOUCHE à Mme BAK, M. SALHI à Mme ANTIGNAC, Mme SEIFERT à M. DAUVERGNE, Mme HALAIS à Mme LAFOY

Étaient Absents : M. SALAH, Mme CHETARA,
Madame GLINCHE a été nommée Secrétaire de Séance.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code des Communes,
- Vu la loi 90-449 du 31 mai 1990 relative à la mise en œuvre du droit au logement,
- Vu la loi 98-657 du 29 juillet 1998 d'orientation, relative à la lutte contre les exclusions et ses textes d'application,
- Vu la loi « libertés et responsabilités locales » n°2004-809 du 13 août 2004, donnant compétence aux départements en matière de F.S.L.,
- Vu le 5^{ème} P.D.A.L.P.D. (Plan Départemental d'Actions pour le Logement des Personnes Démunies) en vigueur en Seine et Marne,
- Vu la décision de la Commission Permanente du Conseil Général de Seine et Marne n°4/04 du 06/03/2006,
- Vu l'avis de la Sous-Commission Vie Sociale du 13 juin 2006,
- Vu l'avis de la Commission Finances et Administration Générale du 20 juin 2006,

Date de Convocation :

21 JUIN 2006

Date d’Affichage :

21 JUIN 2006

Nombre de Conseillers

en exercice :

35

Nombre de Présents :

28

Nombre de Votants :

33

le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

APPROUVE la convention ci-annexée définissant les modalités de financement et de fonctionnement du F.S.L. proposée par le Conseil Général de Seine et Marne,

AUTORISE Monsieur Le Maire à verser au CIL 77 une contribution au titre du F.S.L. à hauteur de 3€ par logement social, sur la base de 3683 logements.

Les crédits nécessaires sont inscrits aux chapitre et nature correspondants du budget 2006.

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer la convention ci-annexée.

Pour extrait conforme,
Fait au Mée-sur-Seine, 1 e 4 Juillet 2006

 Le Maire,

Franck VERNIN



Liberté - Égalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville du MÉE-SUR-SEINE

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

CANTON
DU MÉE-SUR-SEINE

OBJET :

N° 06.07.200

**DESAFFECTATION DE
L'ECOLE MATERNELLE
FENEZ 2**

L'an deux mille six, le vingt-neuf juin à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck VERNIN, Maire.

Étaient Présents : M. EUDELIN, Mme ANTIGNAC, M. DAUVERGNE, Mme GLINCHE, M. BOUCAT, Mmes VERNON et BAK, M. DURAND, Mlle LUQUET, MM. OULD MESSAOUD et BAMA, Mmes KOWALCZYK, HAINEZ, SAUSSEY-MAJEWSKI et MARYNIAK, MM. GENET et CACCAVELLI, Mmes VICTOR et BOINET, MM. HILAIRE, CASSAR, POUPARD, M. SAMYN, Mmes FERREIRA et PETIT, M. DIVOY, Mme LAFOY.

Étaient Représentés : Mme LOISELET à Mme GLINCHE, M. BACCOUCHE à Mme BAK, M. SALHI à Mme ANTIGNAC, Mme SEIFERT à M. DAUVERGNE, Mme HALAIS à Mme LAFOY

Étaient Absents : M. SALAH, Mme CHETARA,
Madame GLINCHE a été nommée Secrétaire de Séance.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code des Communes,
- Considérant la baisse constante des effectifs de l'Ecole Maternelle Fenez 2
- Vu l'avis de Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne,
- Vu l'avis de la Commission Vie Locale du 19 juin 2006,

Date de Convocation :
21 JUIN 2006

Date d’Affichage :
21 JUIN 2006

Nombre de Conseillers
en exercice :

35

Nombre de Présents :
28

Nombre de Votants :
33

le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

DECIDE la désaffectation des locaux de l'Ecole Maternelle FENEZ 2 à la fin de la présente année scolaire 2005/2006.

Pour extrait conforme,
Fait au Mée-sur-Seine, le 4 Juillet 2006



Le Maire,

Franck VERNIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville du MÉE-SUR-SEINE

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

CANTON
DU MÉE-SUR-SEINE

OBJET :

N° 06.07.210

RESILIATION DU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LE PARC CHAPU

L'an deux mille six, le vingt-neuf juin à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck VERNIN, Maire.

Étaient Présents : M. EUDELIN, Mme ANTIGNAC, M. DAUVERGNE, Mme GLINCHE, M. BOUCAT, Mmes VERNON et BAK, M. DURAND, Mlle LUQUET, MM. OULD MESSAOUD et BAMA, Mmes KOWALCZYK, HAINEZ, SAUSSEY-MAJEWSKI et MARYNIAK, MM. GENET et CACCAVELLI, Mmes VICTOR et BOINET, MM. HILAIRE, CASSAR, POUPARD, M. SAMYN, Mmes FERREIRA et PETIT, M. DIVOY, Mme LAFOY.

Étaient Représentés : Mme LOISELET à Mme GLINCHE, M. BACCOUCHE à Mme BAK, M. SALHI à Mme ANTIGNAC, Mme SEIFERT à M. DAUVERGNE, Mme HALAIS à Mme LAFOY

Étaient Absents : M. SALAH, Mme CHETARA,
Madame GLINCHE a été nommée Secrétaire de Séance.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code des Marchés Publics,
- Vu la délibération du Conseil Municipal du 31 mars 2000 désignant l'équipe Patrick LECOUFFE, architecte, associé à Daphné CHARLES, paysagiste, comme maîtres d'œuvre pour l'aménagement du parc Chapu, et autorisant le maire à signer le marché,
- Considérant la compétence dévolue à la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine en matière d'environnement et d'espaces verts communs,
- Considérant que l'évolution de la politique partenariale conduit la ville du Mée-sur-Seine à dénoncer le marché de maîtrise d'œuvre,
- Vu l'avis de la Commission Technique/Cadre de Vie du 15 juin 2006,
- Vu l'avis de la Commission Finances et Administration Générale du 20 juin 2006,

(.../...)

Date de Convocation :
21 JUIN 2006

Date d'Affichage :
21 JUIN 2006

Nombre de Conseillers
en exercice :
35

Nombre de Présents :
28

Nombre de Votants :
33

le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

APPROUVE la résiliation du marché de maîtrise d'œuvre
passé avec l'équipe LECOUFFE/CHARLES pour l'aménagement du
parc Chapu.

DIT que conformément à l'article 24 du Cahier des Clauses
Administratives Particulières, une indemnité forfaitaire de
résiliation à hauteur de 4 % du montant non exécuté de la mission
sera versée à titre d'indemnisation.

Pour extrait conforme,
Fait au Mée-sur-Seine, le 4 Juillet 2006



Le Maire,

[Signature]
Frédéric VERNIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville du MÉE-SUR-SEINE

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

CANTON
DU MÉE-SUR-SEINE

OBJET :

N° 06.07.220

TRAVAUX

D'AMENAGEMENT DU
PARC CHAPU : DEMANDE
DE SUBVENTION AU
DEPARTEMENT

Date de Convocation :
21 JUIN 2006

Date d’Affichage :
21 JUIN 2006

Nombre de Conseillers
en exercice :
35

Nombre de Présents :
28

Nombre de Votants :
33

L’an deux mille six, le vingt-neuf juin à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck VERNIN, Maire.

Étaient Présents : M. EUDELIN, Mme ANTIGNAC, M. DAUVERGNE, Mme GLINCHE, M. BOUCAT, Mmes VERNON et BAK, M. DURAND, Mlle LUQUET, MM. OULD MESSAOUD et BAMA, Mmes KOWALCZYK, HAINEZ, SAUSSEY-MAJEWSKI et MARYNIAK, MM. GENET et CACCAVELLI, Mmes VICTOR et BOINET, MM. HILAIRE, CASSAR, POUPARD, M. SAMYN, Mmes FERREIRA et PETIT, M. DIVOY, Mme LAFOY.

Étaient Représentés : Mme LOISELET à Mme GLINCHE, M. BACCOUCHE à Mme BAK, M. SALHI à Mme ANTIGNAC, Mme SEIFERT à M. DAUVERGNE, Mme HALAIS à Mme LAFOY

Étaient Absents : M. SALAH, Mme CHETARA,
Madame GLINCHE a été nommée Secrétaire de Séance.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du 20 septembre 2002 approuvant le programme des actions à engager dans le cadre du Contrat d’Aménagement et de Développement Urbain Concerté,
- Vu le Contrat d’Aménagement et de Développement Urbain Concerté signé avec le Département le 10 janvier 2003,
- Vu le projet d’aménagement du parc Chapu,
- Vu l’avis de la Commission Technique/Cadre de Vie du 15 juin 2006,
- Vu l’avis de la Commission Finances et Administration Générale du 20 juin 2006,

le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

APPROUVE le projet d’aménagement du parc Chapu.

SOLLICITE du Département une subvention au taux de 30 % pour la partie travaux à l’entreprise dont le coût est estimé à 98 000 euro.

APPROUVE le plan de financement.

S’ENGAGE à assurer le financement complémentaire de ces travaux.

Pour extrait conforme,

Fait au Mée-sur-Seine, le 4 Juillet 2006



Le Maire,

Franck VERNIN



Liberté - Égalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville du MÉE-SUR-SEINE

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

CANTON
DU MÉE-SUR-SEINE

OBJET :

N° 06.07.221

TRAVAUX

D'AMENAGEMENT DU PARC CHAPU : DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION ILE-DE-FRANCE

L'an deux mille six, le vingt-neuf juin à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck VERNIN, Maire.

Étaient Présents : M. EUDELIN, Mme ANTIGNAC, M. DAUVERGNE, Mme GLINCHE, M. BOUCAT, Mmes VERNON et BAK, M. DURAND, Mlle LUQUET, MM. OULD MESSAOUD et BAMA, Mmes KOWALCZYK, HAINEZ, SAUSSEY-MAJEWSKI et MARYNIAK, MM. GENET et CACCAVELLI, Mmes VICTOR et BOINET, MM. HILAIRE, CASSAR, POUPARD, M. SAMYN, Mmes FERREIRA et PETIT, M. DIVOY, Mme LAFOY.

Étaient Représentés : Mme LOISELET à Mme GLINCHE, M. BACCOUCHE à Mme BAK, M. SALHI à Mme ANTIGNAC, Mme SEIFERT à M. DAUVERGNE, Mme HALAIS à Mme LAFOY

Étaient Absents : M. SALAH, Mme CHETARA,
Madame GLINCHE a été nommée Secrétaire de Séance.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le projet d'aménagement du parc Chapu,
- Vu l'avis de la Commission Technique/Cadre de Vie du 15 juin 2006,
- Vu l'avis de la Commission Finances et Administration Générale du 20 juin 2006,

le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

Nombre de Conseillers
en exercice :

35

Nombre de Présents :

28

Nombre de Votants :

33

APPROUVE le projet d'aménagement du parc Chapu.

SOLLICITE de la Région Ile-de-France une subvention au taux de 30 % pour la partie travaux à l'entreprise dont le coût est estimé à 98 000 euro.

APPROUVE le plan de financement.

S'ENGAGE à assurer le financement complémentaire de ces travaux.

Pour extrait conforme,
Fait au Mée-sur-Seine, le 4 Juillet 2006

Le Maire

Franck VERNIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville du MÉE-SUR-SEINE

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

CANTON
DU MÉE-SUR-SEINE

OBJET :

N° 06.07.230

TRAVAUX DE
REHABILITATION DU TOIT
MOBILE DE LA PISCINE :
DEMANDE DE
SUBVENTION
COMPLEMENTAIRE

L'an deux mille six, le vingt-neuf juin à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck VERNIN, Maire.

Étaient Présents : M. EUDELIN, Mme ANTIGNAC, M. DAUVERGNE, Mme GLINCHE, M. BOUCAT, Mmes VERNON et BAK, M. DURAND, Mlle LUQUET, MM. OULD MESSAOUD et BAMA, Mmes KOWALCZYK, HAINEZ, SAUSSEY-MAJEWSKI et MARYNIAK, MM. GENET et CACCAVELLI, Mmes VICTOR et BOINET, MM. HILAIRE, CASSAR, POUPARD, M. SAMYN, Mmes FERREIRA et PETIT, M. DIVOY, Mme LAFOY.

Étaient Représentés : Mme LOISELET à Mme GLINCHE, M. BACCOUCHE à Mme BAK, M. SALHI à Mme ANTIGNAC, Mme SEIFERT à M. DAUVERGNE, Mme HALAIS à Mme LAFOY

Étaient Absents : M. SALAH, Mme CHETARA,

Madame GLINCHE a été nommée Secrétaire de Séance.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Contrat d'Aménagement et de Développement Urbain Concerté signé avec le Département le 10 janvier 2003,
- Vu la délibération du Conseil Municipal du 15 décembre 2005 approuvant les travaux de réhabilitation de la toiture mobile de la piscine et sollicitant du Département une subvention pour un coût d'opération estimé à 155 800 € HT,
- Considérant les travaux complémentaires de remplacement de la couverture, objet d'une tranche conditionnelle de travaux d'un montant de 48 000 € HT,
- Vu l'avis de la Commission Technique/Cadre de Vie du 15 juin 2006,
- Vu l'avis de la Commission Finances et Administration Générale du 20 juin 2006,

le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

SOLLICITE du Département une subvention pour ces travaux complémentaires dont le coût est estimé à 48 000 € HT,

DIT que ces travaux font l'objet d'une tranche conditionnelle qui sera affermie en fonction de l'état de la couverture constaté après la dépose du faux plafond et des bardages périphériques.

Pour extrait conforme,

Fait au Mée-sur-Seine, le 4 Juillet 2006



Le Maire,

Franck VERNIN

Date de Convocation :
21 JUIN 2006

Date d’Affichage :
21 JUIN 2006

Nombre de Conseillers
en exercice :
35

Nombre de Présents :
28

Nombre de Votants :
33

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville du MÉE-SUR-SEINE

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

CANTON
DU MÉE-SUR-SEINE

OBJET :

N° 06.07.240

TRAVAUX DE

RENOVATION DE

L'IMMEUBLE SITUE 305

AVENUE DU VERCORS :

DEMANDE DE

SUBVENTION AU

DEPARTEMENT

L'an deux mille six, le vingt-neuf juin à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck VERNIN, Maire.

Étaient Présents : M. EUDELIN, Mme ANTIGNAC, M. DAUVERGNE, Mme GLINCHE, M. BOUCAT, Mmes VERNON et BAK, M. DURAND, Mlle LUQUET, MM. OULD MESSAOUD et BAMA, Mmes KOWALCZYK, HAINEZ, SAUSSEY-MAJEWSKI et MARYNIAK, MM. GENET et CACCAVELLI, Mmes VICTOR et BOINET, MM. HILAIRE, CASSAR, POUPARD, M. SAMYN, Mmes FERREIRA et PETIT, M. DIVOY, Mme LAFOY.

Étaient Représentés : Mme LOISELET à Mme GLINCHE, M. BACCOUCHE à Mme BAK, M. SALHI à Mme ANTIGNAC, Mme SEIFERT à M. DAUVERGNE, Mme HALAIS à Mme LAFOY

Étaient Absents : M. SALAH, Mme CHETARA,

Madame GLINCHE a été nommée Secrétaire de Séance.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le projet de remplacement des portes et fenêtres ainsi que la mise en place d'une isolation par l'extérieur de l'immeuble situé 305, avenue du Vercors au Mée-sur-Seine,
- Vu l'avis de la Commission Technique/Cadre de Vie du 15 juin 2006,
- Vu l'avis de la Commission Finances et Administration Générale du 20 juin 2006,

le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

APPROUVE le projet de remplacement des portes et fenêtres ainsi que la mise en place d'une isolation par l'extérieur de l'immeuble situé 305, avenue du Vercors au Mée-sur-Seine.

SOLLICITE au Département une subvention au taux de 50 % pour ces travaux dont le coût est estimé à 137 500 euro TTC.

APPROUVE le plan de financement.

S'ENGAGE à assurer le financement complémentaire de ces travaux.

Pour extrait conforme,
Fait au Mée-sur-Seine, le 4 Juillet 2006

Le Maire,

Franck VERNIN



Date de Convocation :
21 JUIN 2006

Date d'Affichage :
21 JUIN 2006

Nombre de Conseillers
en exercice :
35

Nombre de Présents :
28

Nombre de Votants :
33



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville du MÉE-SUR-SEINE

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

CANTON
DU MÉE-SUR-SEINE

OBJET :

N° 06.07.250

ALLÉE DE LA BRUYÈRE ET
RUE MONTESQUIEU :
CESSION DE LOTS

L'an deux mille six, le vingt-neuf juin à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck VERNIN, Maire.

Étaient Présents : M. EUDELIN, Mme ANTIGNAC, M. DAUVERGNE, Mme GLINCHE, M. BOUCAT, Mmes VERNON et BAK, M. DURAND, Mlle LUQUET, MM. OULD MESSAOUD et BAMA, Mmes KOWALCZYK, HAINEZ, SAUSSEY-MAJEWSKI et MARYNIAK, MM. GENET et CACCAVELLI, Mmes VICTOR et BOINET, MM. HILAIRE, CASSAR, POUPARD, M. SAMYN, Mmes FERREIRA et PETIT, M. DIVOY, Mme LAFOY.

Étaient Représentés : Mme LOISELET à Mme GLINCHE, M. BACCOUCHE à Mme BAK, M. SALHI à Mme ANTIGNAC, Mme SEIFERT à M. DAUVERGNE, Mme HALAIS à Mme LAFOY

Étaient Absents : M. SALAH, Mme CHETARA,
Madame GLINCHE a été nommée Secrétaire de Séance.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code des Communes,
- Considérant le projet de la SA TROIS MOULINS HABITAT, propriétaire des 24 maisons de ville de la résidence « Le Hameau de la Plaine » allée de la Bruyère et rue Montesquieu (pour partie), de vendre les maisons en accession à la propriété,
- Considérant qu'une partie des logements se situe en surplomb au dessus des voies,
- Vu l'arrêté préfectoral n° 91.DDE-VC.026 du 9 octobre 1991 classant les voies, espaces communs et réseaux de la résidence « Le Hameau de la Plaine » avec servitudes de surplomb,
- Vu la délibération du Conseil Municipal du 15 décembre 2005 prononçant le déclassement du domaine public de l'emprise de terrain cadastrée anciennement section BE n° 135, correspondant à l'allée de la Bruyère et à la rue Montesquieu (pour partie),
- Vu l'arrêté municipal n° ARR11060101 du 4 janvier 2006 transférant ladite parcelle de terrain dans le domaine privé de la commune,
- Vu la division en volumes du document d'arpentage établi par le Cabinet de Monsieur THIBERVILLE, géomètre expert, avec en partie haute les volumes d'habitation et en partie basse les volumes à destination de voirie,

Date de Convocation :

21 JUIN 2006

Date d'Affichage :

21 JUIN 2006

Nombre de Conseillers

en exercice :

35

Nombre de Présents :

28

Nombre de Votants :

33

(.../...)

- Vu la délibération du Conseil Municipal du 31 mars 2006 autorisant Monsieur le Maire à procéder à une enquête publique de classement dans le domaine public communal de l'allée de la Bruyère et de la rue Montesquieu (pour partie), tenant compte de la division en volumes précitée,
- Vu l'enquête publique correspondante qui s'est tenue du 20 avril au 5 mai 2006,
- Vu la délibération du Conseil Municipal du 11 mai 2006 qui classait dans le domaine public communal l'allée de la Bruyère et une partie de la rue Montesquieu suivant nouveau plan parcellaire,
- Vu l'avis favorable du Service des Evaluations Domaniales en date du 16 juin 2006, ci-annexé,
- Vu l'avis de la Commission Technique/Cadre de Vie du 15 juin 2006,

le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

APPROUVE la division en volumes du document d'arpentage établi par Monsieur THIBERVILLE, géomètre expert, de l'ancienne parcelle de terrain cadastrée section BE n° 135, devenue parcelles section BE n° 165 à 191,

AUTORISE les ventes des lots de volumes et des parcelles de terrain cadastrés section BE n° 165 à 188, à titre gratuit, au profit de la Société TROIS MOULINS HABITAT,

DESIGNE Maître Dominique DUMAND pour la rédaction des actes correspondants,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

Pour extrait conforme,
Fait au Mée-sur-Seine, le 4 Juillet 2006

 Le Maire,

Franck VERNIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville du MEE-SUR-SEINE

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

CANTON
DU MEE-SUR-SEINE

OBJET :

N° 06.07.260

CONVENTION RELATIVE A L'AMENAGEMENT ET A LA GESTION DE L'ESPACE NATUREL SENSIBLE « LA PRAIRIE DU MEE »

L'an deux mille six, le vingt-neuf juin à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck VERNIN, Maire.

Étaient Présents : M. EUDELIN, Mme ANTIGNAC, M. DAUVERGNE, Mme GLINCHE, M. BOUCAT, Mmes VERNON et BAK, M. DURAND, Mlle LUQUET, MM. OULD MESSAOUD et BAMA, Mmes KOWALCZYK, HAINEZ, SAUSSEY-MAJEWSKI et MARYNIAK, MM. GENET et CACCAVELLI, Mmes VICTOR et BOINET, MM. HILAIRE, CASSAR, POUPARD, M. SAMYN, Mmes FERREIRA et PETIT, M. DIVOY, Mme LAFOY.

Étaient Représentés : Mme LOISELET à Mme GLINCHE, M. BACCOUCHE à Mme BAK, M. SALHI à Mme ANTIGNAC, Mme SEIFERT à M. DAUVERGNE, Mme HALAIS à Mme LAFOY

Étaient Absents : M. SALAH, Mme CHETARA,

Madame GLINCHE a été nommée Secrétaire de Séance.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code des Communes,
- Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L. 142-1 et L. 142-13,
- Vu la délibération du Conseil Municipal du 15 décembre 2004 demandant au Département de créer un périmètre de préemption au titre des Espaces Naturels et Sensibles sur le lieudit « la Prairie du Mée », sis chemin des Praillons, côté Seine,
- Vu la décision du Conseil Général du 31 janvier 2005 créant une zone de préemption au titre des Espaces Naturels Sensibles au MEE-SUR-SEINE, lieudit « la Prairie du Mée », et déléguant son droit de préemption à la Commune du MEE-SUR-SEINE,
- Vu le projet de convention relative à l'aménagement et à la gestion de l'espace naturel sensible de « la Prairie du Mée » entre le Département et la Commune du MEE-SUR-SEINE,
- Vu l'avis de la Commission Technique/Cadre de Vie du 15 juin 2006,

Date de Convocation :
21 JUIN 2006

Date d'Affichage :
21 JUIN 2006

Nombre de Conseillers
en exercice :
35

Nombre de Présents :
28

Nombre de Votants :
33

(.../...)

le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

APPROUVE la convention relative à l'aménagement et à la gestion de l'espace naturel sensible de la « Prairie du Mée » au Mée-sur-Seine.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

DIT que les crédits seront inscrits aux chapitres et articles correspondants du budget de la Ville.

Pour extrait conforme,
Fait au Mée-sur-Seine, le 4 Juillet 2006



Le Maire,


Frank VERNIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville du MÉE-SUR-SEINE

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

CANTON
DU MÉE-SUR-SEINE

OBJET :

N° 06.07.270

**DESIGNATION D'UN
DELEGUE DU CONSEIL
MUNICIPAL AU SEIN DU
CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE**

Date de Convocation :
21 JUIN 2006

Date d’Affichage :
21 JUIN 2006

**Nombre de Conseillers
en exercice :**

33

Nombre de Présents :
28

Nombre de Votants :
33

L’an deux mille six, le vingt-neuf juin à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck VERNIN, Maire.

Étaient Présents : M. EUDELIN, Mme ANTIGNAC, M. DAUVERGNE, Mme GLINCHE, M. BOUCAT, Mmes VERNON et BAK, M. DURAND, Mlle LUQUET, MM. OULD MESSAOUD et BAMA, Mmes KOWALCZYK, HAINEZ, SAUSSEY-MAJEWSKI et MARYNIAK, MM. GENET et CACCAVELLI, Mmes VICTOR et BOINET, MM. HILAIRE, CASSAR, POUPARD, M. SAMYN, Mmes FERREIRA et PETIT, M. DIVOY, Mme LAFOY.

Étaient Représentés : Mme LOISELET à Mme GLINCHE, M. BACCOUCHE à Mme BAK, M. SALHI à Mme ANTIGNAC, Mme SEIFERT à M. DAUVERGNE, Mme HALAIS à Mme LAFOY

Étaient Absents : M. SALAH, Mme CHETARA,

Madame GLINCHE a été nommée Secrétaire de Séance.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Municipal du 7 Mars 2003.
- Vu les délibérations des 18 novembre 2004 et 29 septembre 2005 modifiant la composition du Conseil Municipal,
- Vu la délibération du Conseil Municipal du 20 Octobre 2005,
- Vu la lettre de démission de Monsieur Mourad SALAH du 14 juin 2006,
- Considérant qu’il convient de remplacer Monsieur Mourad SALAH au sein du Conseil d’Administration du Centre Communal d’Action Sociale,

le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

A PROCÈDE à l’élection d’un représentant du Conseil Municipal au sein du CENTRE COMMUNAL D’ACTION SOCIALE (C.C.A.S.) en remplacement de Monsieur Mourad SALAH, Conseiller Municipal démissionnaire du CCAS,

A été élu : Maurice MESSAOUD

DIT que sa représentation est désormais la suivante :

- ✓ Pierre BOUCAT
- ✓ Lambert BAMA
- ✓ Joëlle MARYNIAK
- ✓ Abid SALHI
- ✓ Elke SEIFERT
- ✓ Maurice MESSAOUD
- ✓ Ghislaine FERREIRA
- ✓ Jean-Pierre DIVOY



Le Maire,

Franck VERNIN

Pour extrait conforme,
Fait au Mée-sur-Seine, le 4 Juillet 2006



Liberté - Égalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville du MÉE-SUR-SEINE

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

CANTON
DU MÉE-SUR-SEINE

OBJET :

N° 06.07.300

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 29 MAI 2006

L'an deux mille six, le vingt-neuf juin à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck VERNIN, Maire.

Étaient Présents : M. EUDELIN, Mme ANTIGNAC, M. DAUVERGNE, Mme GLINCHE, M. BOUCAT, Mmes VERNON et BAK, M. DURAND, Mlle LUQUET, MM. OULD MESSAOUD et BAMA, Mmes KOWALCZYK, HAINEZ, SAUSSEY-MAJEWSKI et MARYNIAK, MM. GENET et CACCAVELLI, Mmes VICTOR et BOINET, MM. HILAIRE, CASSAR, POUPARD, M. SAMYN, Mmes FERREIRA et PETIT, M. DIVOY, Mme LAFOY.

Étaient Représentés : Mme LOISELET à Mme GLINCHE, M. BACCOUCHE à Mme BAK, M. SALHI à Mme ANTIGNAC, Mme SEIFERT à M. DAUVERGNE, Mme HALAIS à Mme LAFOY

Étaient Absents : M. SALAH, Mme CHETARA,
Madame GLINCHE a été nommée Secrétaire de Séance.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code des Communes,
- Vu la Loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale,

Date de Convocation :

21 JUIN 2006

Date d'Affichage :

21 JUIN 2006

Nombre de Conseillers

en exercice :

35

Nombre de Présents :

28

Nombre de Votants :

33

Le Conseil Municipal,

A PRIS CONNAISSANCE du compte-rendu du Conseil Communautaire du lundi 29 Mai 2006, qui lui a été exposé par M. Franck VERNIN, Maire.

Pour extrait conforme,
Fait au Mée-sur-Seine, le 4 Juillet 2006



Le Maire

Franck VERNIN



Liberté - Égalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville du **MÉE-SUR-SEINE**

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

CANTON
DU MÉE-SUR-SEINE

OBJET :

06.09.10

**DESIGNATION DU
SECRETAIRE DE SEANCE**

L'an deux mille six, le vingt-huit septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck VERNIN, Maire.

Étaient présents : MM. EUDELIN et DAUVERGNE, Mme GLINCHE, M. BOUCAT, Mmes VERNON et BAK, M. DURAND, Mlle LUQUET, Mme LOISELET, MM. OULD MESSAOUD et BAMA, Mme KOWALCZYK, Mmes HAINEZ, SAUSSEY-MAJEWSKI et MARYNIAK, M. CACCAVELLI, Mmes SEIFERT et BOINET, MM. HILAIRE, CASSAR, POUPARD, et SAMYN, Mmes FERREIRA et PETIT, M. DIVOY, Mme LAFOY.

Étaient représentés : Mme ANTIGNAC avait donné pouvoir à Mme LOISELET, M. BACCOUCHE à M. DAUVERGNE, M. SALHI à Mme GLINCHE, M. GENET à M. DURAND, Mme CHETARA à Mme MARYNIAK, Mme VICTOR à M. VERNIN, Mme HALAIS à M. SAMYN.

Était absent : M. SALAH

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2121.15,
- Vu le Code des Communes,
- Vu son Règlement Intérieur, article 15,

le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

Date de convocation
20 Septembre 2006

Date d'affichage
20 Septembre 2006

**Nombre de Conseillers
en exercice :**
35

Nombre de présents :
28

Nombre de votants :
27

DÉSIGNE Madame HAINEZ en qualité de Secrétaire de
Séance.

Pour extrait conforme,
Fait au Mée-sur-Seine, le 4 octobre 2006

Le Maire,

Franck VERNIN





Liberté - Égalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville du **MÉE-SUR-SEINE**

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

CANTON
DU MÉE-SUR-SEINE

OBJET :

06.09.11

APPROBATION DES PROCES VERBAUX DES CONSEILS MUNICIPAUX DES 11 MAI 2006 ET 29 JUIN 2006

L'an deux mille six, le vingt-huit septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck VERNIN, Maire.

Etaient présents : MM. EUDELIN et DAUVERGNE, Mme GLINCHE, M. BOUCAT, Mmes VERNON et BAK, M. DURAND, Mlle LUQUET, Mme LOISELET, MM. OULD MESSAOUD et BAMA, Mme KOWALCZYK, Mmes HAINEZ, SAUSSEY-MAJEWSKI et MARYNIAK, M. CACCAVELLI, Mmes SEIFERT et BOINET, MM. HILAIRE, CASSAR, POUPARD, et SAMYN, Mmes FERREIRA et PETIT, M. DIVOY, Mme LAFOY.

Etaient représentés : Mme ANTIGNAC avait donné pouvoir à Mme LOISELET, M. BACCOUCHE à M. DAUVERGNE, M. SALHI à Mme GLINCHE, M. GENET à M. DURAND, Mme CHETARA à Mme MARYNIAK, Mme VICTOR à M. VERNIN, Mme HALAIS à M. SAMYN.

Etait absent : M. SALAH

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code des Communes,
- Vu la Loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale,

Le Conseil Municipal,

A PRIS CONNAISSANCE des comptes-rendus des procès-verbaux des Conseils Municipaux des 11 Mai 2006 et 29 Juin 2006, qui leur ont été exposés par M. Franck VERNIN, Maire.

Date de convocation
20 Septembre 2006

Date d'affichage
20 Septembre 2006

Nombre de Conseillers
en exercice :
35

Nombre de présents :
28

Nombre de votants :
27

Pour extrait conforme,
Fait au Mée-sur-Seine, le 4 octobre 2006

Le Maire,

Franck VERNIN





Liberté - Égalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville du MÉE-SUR-SEINE

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

CANTON
DU MÉE-SUR-SEINE

OBJET :

06.09.20

DÉCISION MODIFICATIVE

N°1-06

L'an deux mille six, le vingt-huit septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck VERNIN, Maire.

Etaient présents : MM. EUDELIN et DAUVERGNE, Mme GLINCHE, M. BOUCAT, Mmes VERNON et BAK, M. DURAND, Mlle LUQUET, Mme LOISELET, MM. OULD MESSAOUD et BAMA, Mme KOWALCZYK, Mmes HAINEZ, SAUSSEY-MAJEWSKI et MARYNIAK, M. CACCAVELLI, Mmes SEIFERT et BOINET, MM. HILAIRE, CASSAR, POUPARD, et SAMYN, Mmes FERREIRA et PETIT, M. DIVOY, Mme LAFOY.

Etaient représentés : Mme ANTIGNAC avait donné pouvoir à Mme LOISELET, M. BACCOUCHE à M. DAUVERGNE, M. SALHI à Mme GLINCHE, M. GENET à M. DURAND, Mme CHETARA à Mme MARYNIAK, Mme VICTOR à M. VERNIN, Mme HALAIS à M. SAMYN.

Etait absent : M. SALAH

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code des Communes,
- Vu l'avis de la Commission Finances et Administration Générale du 18 Septembre 2006,

le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

DÉCIDE de doter, par nature et fonction, les chapitres suivants du Budget, selon le document ci-annexé.

Date de convocation
20 Septembre 2006

Date d'affichage
20 Septembre 2006

Nombre de Conseillers
en exercice :
35

Nombre de présents :
28

Nombre de votants :
27

Pour extrait conforme,
Fait au Mée-sur-Seine, le 4 octobre 2006



Le Maire,

Franck VERNIN



Liberté - Égalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville du MÉE-SUR-SEINE

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

CANTON
DU MÉE-SUR-SEINE

OBJET :

06.09.30

RECONDUCTION DE LA MISE A DISPOSITION D'UN LOGEMENT A UN AGENT COMMUNAL

L'an deux mille six, le vingt-huit septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck VERNIN, Maire.

Étaient présents : MM. EUDELIN et DAUVERGNE, Mme GLINCHE, M. BOUCAT, Mmes VERNON et BAK, M. DURAND, Mlle LUQUET, Mme LOISELET, MM. OULD MESSAOUD et BAMA, Mme KOWALCZYK, Mmes HAINEZ, SAUSSEY-MAJEWSKI et MARYNIAK, M. CACCAVELLI, Mmes SEIFERT et BOINET, MM. HILAIRE, CASSAR, POUPARD, et SAMYN, Mmes FERREIRA et PETIT, M. DIVOY, Mme LAFOY.

Étaient représentés : Mme ANTIGNAC avait donné pouvoir à Mme LOISELET, M. BACCOUCHE à M. DAUVERGNE, M. SALHI à Mme GLINCHE, M. GENET à M. DURAND, Mme CHETARA à Mme MARYNIAK, Mme VICTOR à M. VERNIN, Mme HALAIS à M. SAMYN.

Était absent : M. SALAH

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code des Communes,
- Considérant que Monsieur PREMONT Xavier, employé communal, bénéficie à titre exceptionnel de la mise à disposition d'un logement à titre onéreux,
- Considérant qu'il convient de fixer un loyer,
- Vu l'avis de la Commission Finances et Administration Générale du 18 Septembre 2006,

Date de convocation
20 Septembre 2006

le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

Date d'affichage
20 Septembre 2006

DÉCIDE de reconduire la mise à disposition d'un logement de type studio à dater du 1^{er} juillet 2006 à un agent communal à titre provisoire et précaire.

Nombre de Conseillers
en exercice :
35

FIXE à 200€ par mois, charges comprises, le loyer dû par Monsieur PREMONT Xavier à la Ville, pour le logement mis à sa disposition sis 257, allée de la Gare par un bail d'un an renouvelable.

Nombre de Présents :
28

Nombre de votants :
27

DIT que la recette sera imputée au chapitre correspondant du budget.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer avec l'intéressé un contrat d'occupation du domaine privé communal provisoire et précaire.



Le Maire

Franck VERNIN

Pour extrait conforme,
Fait au Mée-sur-Seine, le 4 octobre 2006



Liberté - Égalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville du MÉE-SUR-SEINE

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

CANTON
DU MÉE-SUR-SEINE

OBJET :

06.09.40

CHEQUES VACANCES

A.N.C.V.

L'an deux mille six, le vingt-huit septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck VERNIN, Maire.

Etaient présents : MM. EUDELIN et DAUVERGNE, Mme GLINCHE, M. BOUCAT, Mmes VERNON et BAK, M. DURAND, Mlle LUQUET, Mme LOISELET, MM. OULD MESSAOUD et BAMA, Mme KOWALCZYK, Mmes HAINEZ, SAUSSEY-MAJEWSKI et MARYNIAK, M. CACCAVELLI, Mmes SEIFERT et BOINET, MM. HILAIRE, CASSAR, POUPARD, et SAMYN, Mmes FERREIRA et PETIT, M. DIVOY, Mme LAFOY.

Etaient représentés : Mme ANTIGNAC avait donné pouvoir à Mme LOISELET, M. BACCOUCHE à M. DAUVERGNE, M. SALHI à Mme GLINCHE, M. GENET à M. DURAND, Mme CHETARA à Mme MARYNIAK, Mme VICTOR à M. VERNIN, Mme HALAIS à M. SAMYN.

Était absent : M. SALAH

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code des Communes,
- Vu la convention signée avec l'organisme A.N.C.V. en date du 8 mars 2001 et les fiches d'informations commerciales en date du 17 juillet 2006.
- Vu l'avis de la Commission Finances et Administration Générale du 18 Septembre 2006,

le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

AUTORISE le Maire à accepter les chèques vacances remis par les familles en règlement de leurs participations aux services ci-dessous :

- Centre des Loisirs
- Colonies de vacances
- Régie Multi-services
- Ecole Multisports

DIT que le remboursement de ces chèques par l'A.N.C.V. sera encaissé aux articles correspondant du budget.

Date de convocation
20 Septembre 2006

Date d'affichage
20 Septembre 2006

Nombre de Conseillers
en exercice :
35

Nombre de présents :
28

Nombre de votants :
27

Pour extrait conforme,
Fait au Mée-sur-Seine, le 4 octobre 2006



Le Maire,

Franck VERNIN



Liberté - Égalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville du MÉE-SUR-SEINE

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

CANTON
DU MÉE-SUR-SEINE

OBJET :

06.09.50

LOGEMENT DE FONCTION D'UN ENSEIGNANT : PAIEMENT D'UN LOYER

L'an deux mille six, le vingt-huit septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck VERNIN, Maire.

Étaient présents : MM. EUDELIN et DAUVERGNE, Mme GLINCHE, M. BOUCAT, Mmes VERNON et BAK, M. DURAND, Mlle LUQUET, Mme LOISELET, MM. OULD MESSAOUD et BAMA, Mme KOWALCZYK, Mmes HAINEZ, SAUSSEY-MAJEWski et MARYNIAK, M. CACCAVELLI, Mmes SEIFERT et BOINET, MM. HILAIRE, CASSAR, POUPARD, et SAMYN, Mmes FERREIRA et PETIT, M. DIVOY, Mme LAFOY.

Étaient représentés : Mme ANTIGNAC avait donné pouvoir à Mme LOISELET, M. BACCOUCHE à M. DAUVERGNE, M. SALHI à Mme GLINCHE, M. GENET à M. DURAND, Mme CHETARA à Mme MARYNIAK, Mme VICTOR à M. VERNIN, Mme HALAIS à M. SAMYN.

Était absent : M. SALAH

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code des Communes,
- Considérant la demande de Madame BLANCHARD Nadia, de pouvoir conserver son logement en étant à la retraite,
- Considérant qu'il n'y a pas de demande en attente d'instituteur sur la Commune,
- Considérant qu'il convient de fixer un loyer,
- Vu l'avis de la Commission Finances et Administration Générale du 18 Septembre 2006,

le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

Date de convocation
20 Septembre 2006

Date d'affichage
20 Septembre 2006

Nombre de Conseillers
en exercice :
35

Nombre de présents :
28

Nombre de votants :
27

FIXE à 350 € le loyer principal dû mensuellement par Madame BLANCHARD Nadia à la Ville pour le logement F4 mis à sa disposition au 221 avenue du Vercors à compter du 1^{er} septembre 2006.

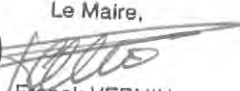
DIT que la somme sera imputée au chapitre correspondant du budget communal,

DIT que les charges locatives s'élèvent à 1 186.80 € - valeur 2005/2006 - pour la période du 1^{er} octobre 2005 au 31 mai 2006. Elles seront révisées pour la période du 1^{er} octobre 2006 au 31 mai 2007, selon l'augmentation de l'indice des prix à la consommation hors tabac, dès leur parution.

DIT que le logement devra être restitué à la Ville le 31 août 2007,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer avec l'intéressée un contrat d'occupation du domaine privé communal, précaire et révocable.

Pour extrait conforme,
Fait au Mée-sur-Seine, le 4 octobre 2006

Le Maire,

Franck VERNIN





Liberté - Égalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville du MÉE-SUR-SEINE

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

CANTON
DU MÉE-SUR-SEINE

OBJET :

06.09.51

LOGEMENT DE FONCTION D'UN ENSEIGNANT : PAIEMENT D'UN LOYER

L'an deux mille six, le vingt-huit septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck VERNIN, Maire.

Étaient présents : MM. EUDELIN et DAUVERGNE, Mme GLINCHE, M. BOUCAT, Mmes VERNON et BAK, M. DURAND, Mlle LUQUET, Mme LOISELET, MM. OULD MESSAOUD et BAMA, Mme KOWALCZYK, Mmes HAINEZ, SAUSSEY-MAJEWSKI et MARYNIAK, M. CACCAVELLI, Mmes SEIFERT et BOINET, MM. HILAIRE, CASSAR, POUPARD, et SAMYN, Mmes FERREIRA et PETIT, M. DIVOY, Mme LAFOY.

Étaient représentés : Mme ANTIGNAC avait donné pouvoir à Mme LOISELET, M. BACCOUCHE à M. DAUVERGNE, M. SALHI à Mme GLINCHE, M. GENET à M. DURAND, Mme CHETARA à Mme MARYNIAK, Mme VICTOR à M. VERNIN, Mme HALAIS à M. SAMYN.

Était absent : M. SALAH

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code des Communes,
- Considérant la demande de Madame LE ROUEIL Marie-Paule, professeur des écoles,
- Considérant qu'il n'y a pas de demande en attente d'instituteur sur la Commune,
- Considérant qu'il convient de fixer un loyer,
- Vu l'avis de la Commission Finances et Administration Générale du 18 Septembre 2006,

le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

Date de convocation
20 Septembre 2006

Date d'affichage
20 Septembre 2006

Nombre de Conseillers
en exercice :
35

Nombre de présents :
28

Nombre de votants :
28

FIXE à 320 € le loyer principal dû mensuellement par Madame LE ROUEIL Marie-Paule à la Ville pour le logement F3 mis à sa disposition au 308 avenue des Régals à compter du 1^{er} septembre 2006.

DIT que la somme sera imputée au chapitre correspondant du budget communal,

DIT que les charges locatives s'élèvent à 988,95 € - valeur 2006/2007 - pour la période du 1^{er} octobre 2006 au 31 mai 2007. Elles seront révisées pour la période du 1^{er} octobre 2006 au 31 mai 2007, selon l'augmentation de l'indice des prix à la consommation hors tabac, dès leur parution.

DIT que le logement devra être restitué à la Ville le 31 août 2007,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer avec l'intéressée un contrat d'occupation du domaine privé communal, précaire et révocable.

Le Maire,

Franck VERNIN

Pour extrait conforme,
Fait au Mée-sur-Seine, le 4 octobre 2006



Liberté - Égalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville du MÉE-SUR-SEINE

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

CANTON
DU MÉE-SUR-SEINE

OBJET :

06.09.52

**LOGEMENT DE FONCTION
D'UN ENSEIGNANT :
PAIEMENT D'UN LOYER**

L'an deux mille six, le vingt-huit septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck VERNIN, Maire.

Etaient présents : MM. EUDELIN et DAUVERGNE, Mme GLINCHE, M. BOUCAT, Mmes VERNON et BAK, M. DURAND, Mlle LUQUET, Mme LOISELET, MM. OULD MESSAOUD et BAMA, Mme KOWALCZYK, Mmes HAINEZ, SAUSSEY-MAJEWSKI et MARYNIAK, M. CACCAVELLI, Mmes SEIFERT et BOINET, MM. HILAIRE, CASSAR, POUPARD, et SAMYN, Mmes FERREIRA et PETIT, M. DIVOY, Mme LAFOY.

Etaient représentés : Mme ANTIGNAC avait donné pouvoir à Mme LOISELET, M. BACCOUCHE à M. DAUVERGNE, M. SALHI à Mme GLINCHE, M. GENET à M. DURAND, Mme CHETARA à Mme MARYNIAK, Mme VICTOR à M. VERNIN, Mme HALAIS à M. SAMYN.

Etait absent : M. SALAH

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code des Communes,
- Considérant la demande de Madame MARSAULT Florence, professeur des écoles,
- Considérant qu'il n'y a pas de demande en attente d'instituteur sur la Commune,
- Considérant qu'il convient de fixer un loyer,
- Vu l'avis de la Commission Finances et Administration Générale du 18 Septembre 2006,

le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

FIXE à 320 € le loyer principal dû mensuellement par Madame MARSAULT Florence, à la Ville pour le logement F3 mis à sa disposition au 182, allée de la Gare à compter du 1^{er} septembre 2006.

DIT que la somme sera imputée au chapitre correspondant du budget communal.

DIT que les charges locatives s'élèvent à 988,95 € - valeur 2006/2007 - pour la période du 1^{er} octobre 2006 au 31 mai 2007. Elles seront révisées pour la période du 1^{er} octobre 2006 au 31 mai 2007, selon l'augmentation de l'indice des prix à la consommation hors tabac, dès leur parution.

DIT que le logement devra être restitué à la Ville le 31 août 2007,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer avec l'intéressée un contrat d'occupation du domaine privé communal, précaire et révocable.



Le Maire,

Franck VERNIN

Pour extrait conforme,

Fait au Mée-sur-Seine, le 4 octobre 2006

Date de convocation
20 Septembre 2006

Date d'affichage
20 Septembre 2006

Nombre de Conseillers
en exercice :
35

Nombre de présents :
28

Nombre de votants :
27



Liberté - Égalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville du MÉE-SUR-SEINE

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

CANTON
DU MÉE-SUR-SEINE

OBJET :

06.09.60

REMISE GRACIEUSE
ACCORDÉE A UN
REGISSEUR

L'an deux mille six, le vingt-huit septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck VERNIN, Maire.

Etaient présents : MM. EUDELIN et DAUVERGNE, Mme GLINCHE, M. BOUCAT, Mmes VERNON et BAK, M. DURAND, Mlle LUQUET, Mme LOISELET, MM. OULD MESSAOUD et BAMA, Mme KOWALCZYK, Mmes HAINEZ, SAUSSEY-MAJEWSKI et MARYNIAK, M. CACCAVELLI, Mmes SEIFERT et BOINET, MM. HILAIRE, CASSAR, POUPARD, et SAMYN, Mmes FERREIRA et PETIT, M. DIVOY, Mme LAFOY.

Etaient représentés : Mme ANTIGNAC avait donné pouvoir à Mme LOISELET, M. BACCOUCHE à M. DAUVERGNE, M. SALHI à Mme GLINCHE, M. GENET à M. DURAND, Mme CHETARA à Mme MARYNIAK, Mme VICTOR à M. VERNIN, Mme HALAIS à M. SAMYN.

Était absent : M. SALAH

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code des Communes,
- Vu le courrier du Trésorier Principal du 20 juin 2006 nous notifiant l'ordre de versement pour solliciter une demande en décharge de responsabilité auprès du Trésorier Payeur Général de Seine et Marne,
- Vu le courrier de Madame CIARAVOLA Nathalie demandant à Monsieur le Maire un sursis de versement,
- Vu l'attestation de Monsieur le Maire du 12 juillet 2006 acceptant la demande de décharge de responsabilité de Madame CIARAVOLA Nathalie,
- Vu l'avis de la Commission Finances et Administration Générale du 18 Septembre 2006,

Date de convocation
20 Septembre 2006

Date d'affichage
20 Septembre 2006

Nombre de Conseillers
en exercice :
35

Nombre de présents :
28

Nombre de votants :
27

le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

DONNE un avis favorable à la demande de remise gracieuse présentée par le régisseur de la régie Halte Garderie Vanille-Chocolat à hauteur d'un montant maximum de 270€.

DIT que la somme correspondante sera prise en charge par la Ville.

Pour extrait conforme,
Fait au Mée-sur-Seine, le 4 octobre 2006

Le Maire,

Franck VERNIN



Liberté - Égalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville du **MÉE-SUR-SEINE**

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

CANTON
DU MÉE-SUR-SEINE

OBJET :
06.09.80

**GARANTIE EMPRUNT "LES
FOYERS DE SEINE ET
MARNE" :**
**CONTRAT DE
COMPACTAGE N°106013**

L'an deux mille six, le vingt-huit septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck VERNIN, Maire.

Etaient présents : MM. EUDELIN et DAUVERGNE, Mme GLINCHE, M. BOUCAT, Mmes VERNON et BAK, M. DURAND, Mlle LUQUET, Mme LOISELET, MM. OULD MESSAOUD et BAMA, Mme KOWALCZYK, Mmes HAINEZ, SAUSSEY-MAJEWSKI et MARYNIAK, M. CACCAVELLI, Mmes SEIFERT et BOINET, MM. HILAIRE, CASSAR, POUPARD, et SAMYN, Mmes FERREIRA et PETIT, M. DIVOY, Mme LAFOY.

Etaient représentés : Mme ANTIGNAC avait donné pouvoir à Mme LOISELET, M. BACCOUCHE à M. DAUVERGNE, M. SALHI à Mme GLINCHE, M. GENET à M. DURAND, Mme CHETARA à Mme MARYNIAK, Mme VICTOR à M. VERNIN, Mme HALAIS à M. SAMYN.

Etait absent : M. SALAH

Date de convocation
20 Septembre 2006

Date d'affichage
20 Septembre 2006

**Nombre de Conseillers
en exercice :**
35

Nombre de présents :
28

Nombre de votants :
27

- Vu le Code des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code des Communes,
- Vu la demande formulée par " SAHLM Les Foyers de Seine et Marne" en vue du réaménagement de 4 contrats de prêts par leur regroupement sous la forme d'un contrat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations,
- Vu l'article R.221-19 du code Monétaire et Financier,
- Vu les articles L.2252-1 et L.2252-2 du code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'avis de la Commission de Finances, Administration Générale du 18 septembre 2006.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 : La commune du Mée-sur-Seine accorde sa garantie pour le remboursement des prêts réaménagés par la Caisse des Dépôts et Consignations au profit de la SA HLM Les Foyers de Seine et Marne dans les conditions suivantes :

.../...

A hauteur de 100% des sommes dues au titre du contrat de compactage n°106013 (regroupant les anciens contrats référencés n°0224236, 0224237, 0224238, 0224239)

Date d'effet du réaménagement :	1 ^{er} mai 2006
Capital total réaménagé :	1 926 976,40€
Date de 1 ^{ère} échéance :	5 novembre 2006
Durée amortissement du prêt à compter de la 1 ^{ère} échéance :	24 ans
Périodicité des échéances :	annuelle
Taux d'intérêt actuariel annuel :	3,54%
Taux annuel de progressivité :	1%

Révisabilité des taux d'intérêt et progressivité : en fonction de la variation du taux du Livret A.

Les taux d'intérêt et de progressivité indiqués ci-dessus sont établis sur la base de l'indice de révision en vigueur à la date de la présente délibération. Ces taux sont susceptibles d'être révisés à la date d'établissement du contrat de prêt, si l'indice de révision applicable est modifié entre la date de la présente délibération et la date d'établissement du contrat de prêt.

Ces caractéristiques s'appliquent au montant total du capital réaménagé des prêts référencés en annexes à la date d'effet du contrat de compactage constatant le réaménagement, pour la durée de remboursement du prêt.

Article 2 : Au cas où l'emprunteur, pour quelque motif que ce soit ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'il aurait encourus, la commune de le Mée-sur-Seine s'engage à en effectuer le paiement en ses lieu et place, sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Article 3 : Le Conseil Municipal s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

Article 4 : Le Conseil Municipal autorise le Maire à intervenir à chacun des contrats de compactage et des avenants de réaménagement qui seront passés entre la Caisse des Dépôts et consignations et l'emprunteur.

Pour extrait conforme,
Fait au Mée-sur-Seine, le 4 octobre 2006

Le Maire,

Franck VERNIN





Liberté - Égalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville du MÉE-SUR-SEINE

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

CANTON
DU MÉE-SUR-SEINE

L'an deux mille six, le vingt-huit septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck VERNIN, Maire.

Étaient présents : MM. EUDELIN et DAUVERGNE, Mme GLINCHE, M. BOUCAT, Mmes VERNON et BAK, M. DURAND, Mlle LUQUET, Mme LOISELET, MM. OULD MESSAOUD et BAMA, Mme KOWALCZYK, Mmes HAINEZ, SAUSSEY-MAJEWSKI et MARYNIAK, M. CACCAVELLI, Mmes SEIFERT et BOINET, MM. HILAIRE, CASSAR, POUPARD, et SAMYN, Mmes FERREIRA et PETIT, M. DIVOY, Mme LAFOY.

Étaient représentés : Mme ANTIGNAC avait donné pouvoir à Mme LOISELET, M. BACCOUCHE à M. DAUVERGNE, M. SALHI à Mme GLINCHE, M. GENET à M. DURAND, Mme CHETARA à Mme MARYNIAK, Mme VICTOR à M. VERNIN, Mme HALAIS à M. SAMYN.

Était absent : M. SALAH

OBJET :

06.09.90

**GARANTIE EMPRUNT
"LES FOYERS DE SEINE
ET MARNE" :
CONTRAT DE
COMPACTAGE N°106016**

Date de convocation

20 Septembre 2006

Date d'affichage

20 Septembre 2006

Nombre de Conseillers

en exercice :

35

Nombre de présents :

28

Nombre de votants :

27

- Vu le Code des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code des Communes,
- Vu la demande formulée par " SAHLM Les Foyers de Seine et Marne" en vue du réaménagement de 9 contrats de prêts par leur regroupement sous la forme d'un contrat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations,
- Vu l'article R.221-19 du code Monétaire et Financier,
- Vu les articles L.2252-1 et L.2252-2 du code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'avis de la Commission de Finances, Administration Générale du 18 septembre 2006.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 : La commune du Mée-sur-Seine accorde sa garantie pour le remboursement des prêts réaménagés par la Caisse des Dépôts et Consignations au profit de la SA HLM Les Foyers de Seine et Marne dans les conditions suivantes :

.../...

A hauteur de 100% des sommes dues au titre du contrat de compactage n°106016 (regroupant les anciens contrats référencés n°0259926, 0260352, 0260353, 0260716, 0266772, 0267148, 0912608, 0912640, 0912648)

Date d'effet du réaménagement :	1 ^{er} mai 2006
Capital total réaménagé :	4 358 201,04€
Date de 1 ^{ère} échéance :	5 janvier 2007
Durée amortissement du prêt à compter de la 1 ^{ère} échéance :	21 ans
Périodicité des échéances :	annuelle
Taux d'intérêt actuariel annuel :	2,86%
Taux annuel de progressivité :	1%

Révisabilité des taux d'intérêt et progressivité : en fonction de la variation du taux du Livret A.

Les taux d'intérêt et de progressivité indiqués ci-dessus sont établis sur la base de l'indice de révision en vigueur à la date de la présente délibération. Ces taux sont susceptibles d'être révisés à la date d'établissement du contrat de prêt, si l'indice de révision applicable est modifié entre la date de la présente délibération et la date d'établissement du contrat de prêt.

Ces caractéristiques s'appliquent au montant total du capital réaménagé des prêts référencés en annexes à la date d'effet du contrat de compactage constatant le réaménagement, pour la durée de remboursement du prêt.

Article 2 : Au cas où l'emprunteur, pour quelque motif que ce soit ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'il aurait encourus, la commune de le Mée-sur-Seine s'engage à en effectuer le paiement en son lieu et place, sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Article 3 : Le Conseil Municipal s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

Article 4 : Le Conseil Municipal autorise le Maire à intervenir à chacun des contrats de compactage et des avenants de réaménagement qui seront passés entre la Caisse des Dépôts et consignations et l'emprunteur.

Pour extrait conforme,
Fait au Mée-sur-Seine, le 4 octobre 2006



Le Maire,

Franck VERNIN



Liberté - Égalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville du MÉE-SUR-SEINE

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

CANTON
DU MÉE-SUR-SEINE

L'an deux mille six, le vingt-huit septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck VERNIN, Maire.

Étaient présents : MM. EUDÉLINE et DAUVERGNE, Mme GLINCHE, M. BOUCAT, Mmes VERNON et BAK, M. DURAND, Mlle LUQUET, Mme LOISELET, MM. OULD MESSAOUD et BAMA, Mme KOWALCZYK, Mmes HAINEZ, SAUSSEY-MAJEWSKI et MARYNIAK, M. CACCAVELLI, Mmes SEIFERT et BOINET, MM. HILAIRE, CASSAR, POUPARD, et SAMYN, Mmes FERREIRA et PETIT, M. DIVOY, Mme LAFOY.

Étaient représentés : Mme ANTIGNAC avait donné pouvoir à Mme LOISELET, M. BACCOUCHE à M. DAUVERGNE, M. SALHI à Mme GLINCHE, M. GENET à M. DURAND, Mme CHETARA à Mme MARYNIAK, Mme VICTOR à M. VERNIN, Mme HALAIS à M. SAMYN.

Était absent : M. SALAH

OBJET :

06.09.100

**GARANTIE EMPRUNT
"LES FOYERS DE SEINE
ET MARNE" :
CONTRAT DE
COMPACTAGE N°106020**

- Vu le Code des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code des Communes,
- Vu la demande formulée par " SAHLM Les Foyers de Seine et Marne" en vue du réaménagement de 2 contrats de prêts par leur regroupement sous la forme d'un contrat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations,
- Vu l'article R.221-19 du code Monétaire et Financier,
- Vu les articles L.2252-1 et L.2252-2 du code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'avis de la Commission de Finances, Administration Générale du 18 septembre 2006.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 : La commune du Mée-sur-Seine accorde sa garantie pour le remboursement des prêts réaménagés par la Caisse des Dépôts et Consignations au profit de la SA HLM Les Foyers de Seine et Marne dans les conditions suivantes :

.../...

Date de convocation
20 Septembre 2006

Date d'affichage
20 Septembre 2006

**Nombre de Conseillers
en exercice :**
35

Nombre de présents :
28

Nombre de votants :
27

A hauteur de 100% des sommes dues au titre du contrat de compactage n°106020 (regroupant les anciens contrats référencés n°1024802, 1035471)

Date d'effet du réaménagement :	1 ^{er} mai 2006
Capital total réaménagé :	2 554 169,00€
Date de 1 ^{ère} échéance :	25 septembre 2006
Durée amortissement du prêt à compter de la 1 ^{ère} échéance :	24 ans
Périodicité des échéances :	annuelle
Taux d'intérêt actuariel annuel :	3,43%
Taux annuel de progressivité :	1%

Révisabilité des taux d'intérêt et progressivité : en fonction de la variation du taux du Livret A.

Les taux d'intérêt et de progressivité indiqués ci-dessus sont établis sur la base de l'indice de révision en vigueur à la date de la présente délibération. Ces taux sont susceptibles d'être révisés à la date d'établissement du contrat de prêt, si l'indice de révision applicable est modifié entre la date de la présente délibération et la date d'établissement du contrat de prêt.

Ces caractéristiques s'appliquent au montant total du capital réaménagé des prêts référencés en annexes à la date d'effet du contrat de compactage constatant le réaménagement, pour la durée de remboursement du prêt.

Article 2 : Au cas où l'emprunteur, pour quelque motif que ce soit ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'il aurait encourus, la commune de le Mée-sur-Seine s'engage à en effectuer le paiement en ses lieu et place, sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Article 3 : Le Conseil Municipal s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

Article 4 : Le Conseil Municipal autorise le Maire à intervenir à chacun des contrats de compactage et des avenants de réaménagement qui seront passés entre la Caisse des Dépôts et consignations et l'emprunteur.

Pour extrait conforme,
Fait au Mée-sur-Seine, le 4 octobre 2006



Le Maire,

[Signature]
Franck VERNIN



Liberté - Égalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville du MÉE-SUR-SEINE

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

CANTON
DU MÉE-SUR-SEINE

OBJET :
06.09.110

**MAINTIEN DE
GARANTIE D'EMPRUNT
DE LA S.A. D'H.L.M LES 3
MOULINS HABITAT**

Date de convocation
20 Septembre 2006

Date d'affichage
20 Septembre 2006

**Nombre de Conseillers
en exercice :**
35

Nombre de présents :
28

Nombre de votants :
27

L'an deux mille six, le vingt-huit septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck VERNIN, Maire.

Etaient présents : MM. EUDELIN et DAUVERGNE, Mme GLINCHE, M. BOUCAT, Mmes VERNON et BAK, M. DURAND, Mlle LUQUET, Mme LOISELET, MM. OULD MESSAOUD et BAMA, Mme KOWALCZYK, Mmes HAINEZ, SAUSSEY-MAJEWSKI et MARYNIAK, M. CACCAVELLI, Mmes SEIFERT et BOINET, MM. HILAIRE, CASSAR, POUPARD, et SAMYN, Mmes FERREIRA et PETTI, M. DIVOY, Mme LAFOY.

Etaient représentés : Mme ANTIGNAC avait donné pouvoir à Mme LOISELET, M. BACCOUCHE à M. DAUVERGNE, M. SALHI à Mme GLINCHE, M. GENET à M. DURAND, Mme CHETARA à Mme MARYNIAK, Mme VICTOR à M. VERNIN, Mme HALAIS à M. SAMYN.

Etait absent : M. SALAH

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code des Communes,
- Vu les délibérations du Conseil Municipal du 24 octobre 1978 et du 16 décembre 1999 accordant sa garantie à la S.A d'HL.M 3 Moulins Habitat pour le remboursement des emprunts de 684 068,47 € pour la construction de 24 pavillons du 45 au 139 allée de la Bruyère et 183 logements au 201 rue de Montesquieu,
- Vu le courrier de la S.A. d'H.L.M 3 Moulins Habitat adressé à Monsieur le Préfet le 23 février 2005 demandant l'autorisation de vente de 24 pavillons du 45 au 139 allée de la Bruyère et 183 logements au 201 rue de Montesquieu,
- Vu le courrier du 14 mars 2005 de la Direction Départementale de l'Equipeement sollicitant l'avis de la Ville, garante des emprunts sur lesdits pavillons,
- Vu la délibération du 31 mars 2005 n°05.03.160 portant cessation de garantie d'emprunt suite à ventes,
- Vu le courrier du 4 juillet 2006 de la S.A. d'HLM 3 Moulins Habitat nous informant qu'à ce jour aucune vente n'a eu lieu (seulement 4 compromis de vente ont été signés) et nous demandant de maintenir la garantie de ces emprunts.
- Vu l'avis de la Commission de Finances, Administration Générale du 18 septembre 2006.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

DECIDE le maintien de la garantie des emprunts de la SA d'HLM 3
Moulins Habitat pour le remboursement des emprunts liés à la
construction respectivement de 24 pavillons et 183 logements.

DIT que le point de la délibération du 31 mars 2005 portant sur la
cessation de garantie est annulée.

Pour extrait conforme,
Fait au Mée-sur-Seine, le 4 octobre 2006

 Le Maire,

Franck VERNIN

6
at
la
183

ieur
e 24
l rue

le de
ts sur

ion de

Habitat
ement 4
ntenir la

rale du 18



Liberté - Égalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville du MÉE-SUR-SEINE

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

CANTON
DU MÉE-SUR-SEINE

OBJET :

06.09.120

**RÉMUNÉRATION
ACCESSOIRE**

L'an deux mille six, le vingt-huit septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck VERNIN, Maire.

Etaient présents : MM. EUDELIN et DAUVERGNE, Mme GLINCHE, M. BOUCAT, Mmes VERNON et BAK, M. DURAND, Mlle LUQUET, Mme LOISELET, MM. OULD MESSAOUD et BAMA, Mme KOWALCZYK, Mmes HAINEZ, SAUSSEY-MAJEWSKI et MARYNIAK, M. CACCAVELLI, Mmes SEIFERT et BOINET, MM. HILAIRE, CASSAR, POUPARD, et SAMYN, Mmes FERREIRA et PETIT, M. DIVOY, Mme LAFOY.

Etaient représentés : Mme ANTIGNAC avait donné pouvoir à Mme LOISELET, M. BACCOUCHE à M. DAUVERGNE, M. SALHI à Mme GLINCHE, M. GENET à M. DURAND, Mme CHETARA à Mme MARYNIAK, Mme VICTOR à M. VERNIN, Mme HALAIS à M. SAMYN.

Etait absent : M. SALAH

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code des Communes,
- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,
- Vu le décret loi du 29 octobre 1936,
- Vu la nécessité d'assurer la gestion scientifique des œuvres du Musée Chapu,
- Vu l'accord de Monsieur le Maire de Melun,
- Vu l'avis de la Commission Finances et Administration Générale du 18 septembre 2006,

Date de convocation
20 Septembre 2006

le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

Date d'affichage
20 Septembre 2006

Nombre de Conseillers
en exercice :
35

Nombre de présents :
28

Nombre de votants :
27

DÉCIDE d'accorder une rémunération accessoire au Conservateur du Musée de Melun aux fins d'assurer la gestion scientifique des collections du Musée Chapu du Mée sur Seine, le suivi des restaurations et l'acquisition d'œuvres, à compter du 1^{er} octobre 2006,

DIT que le montant de cette rémunération s'élèvera à 10 % de son traitement indiciaire brut mensuel,

PRÉCISE que la durée hebdomadaire de travail n'excèdera pas celle prévue par la réglementation en vigueur,

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'année en cours.



Le Maire,

Franck VERNIN

Pour extrait conforme,
Fait au Mée-sur-Seine, le 4 octobre 2006



Liberté - Égalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville du MÉE-SUR-SEINE

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

CANTON
DU MÉE-SUR-SEINE

OBJET :

06.09.130

RAPPORT ANNUEL
AUX COMMUNES
PRÉSENTÉ PAR LE
SYNDICAT
INTERCOMMUNAL DU
SECTEUR ELECTRIQUE
DE MELUN

L'an deux mille six, le vingt-huit septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck VERNIN, Maire.

Etaient présents : MM. EUDELIN et DAUVERGNE, Mme GLINCHE, M. BOUCAT, Mmes VERNON et BAK, M. DURAND, Mlle LUQUET, Mme LOISELET, MM. OULD MESSAOUD et BAMA, Mme KOWALCZYK, Mmes HAINEZ, SAUSSEY-MAJEWSKI et MARYNIAK, M. CACCAVELLI, Mmes SEIFERT et BOINET, MM. HILAIRE, CASSAR, POUPARD, et SAMYN, Mmes FERREIRA et PETIT, M. DIVOY, Mme LAFOY.

Etaient représentés : Mme ANTIGNAC avait donné pouvoir à Mme LOISELET, M. BACCOUCHE à M. DAUVERGNE, M. SALHI à Mme GLINCHE, M. GENET à M. DURAND, Mme CHETARA à Mme MARYNIAK, Mme VICTOR à M. VERNIN, Mme HALAIS à M. SAMYN.

Était absent : M. SALAH

- Vu la loi n°99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale,
- Vu l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Entendue la communication faite par le Maire du rapport d'activités 2005 du Syndicat Intercommunal du Secteur Electrique de Melun,

Date de convocation
20 Septembre 2006

Date d'affichage
20 Septembre 2006

Nombre de Conseillers
en exercice :
25

Nombre de présents :
28

Nombre de votants :
27

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE du document susvisé transmis par M. le Président de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale.

Pour extrait conforme,
Fait au Mée-sur-Seine, le 4 octobre 2006

Le Maire,

Franck VERNIN





Liberté - Égalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville du **MÉE-SUR-SEINE**

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

CANTON
DU MÉE-SUR-SEINE

OBJET :

06.09.140

**RAPPORT ANNUEL
AUX COMMUNES
PRÉSENTÉ PAR LA
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
MELUN VAL DE SEINE**

L'an deux mille six, le vingt-huit septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck VERNIN, Maire.

Etaient présents : MM. EUDELIN et DAUVERGNE, Mme GLINCHE, M. BOUCAT, Mmes VERNON et BAK, M. DURAND, Mlle LUQUET, Mme LOISELET, MM. OULD MESSAOUD et BAMA, Mme KOWALCZYK, Mmes HAINEZ, SAUSSEY-MAJEWSKI et MARYNIAK, M. CACCAVELLI, Mmes SEIFERT et BOINET, MM. HILAIRE, CASSAR, POUPARD, et SAMYN, Mmes FERREIRA et PETIT, M. DIVOY, Mme LAFOY.

Etaient représentés : Mme ANTIGNAC avait donné pouvoir à Mme LOISELET, M. BACCOUCHE à M. DAUVERGNE, M. SALHI à Mme GLINCHE, M. GENET à M. DURAND, Mme CHETARA à Mme MARYNIAK, Mme VICTOR à M. VERNIN, Mme HALAIS à M. SAMYN.

Etait absent : M. SALAH

- Vu la loi n°99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale,
- Vu l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Entendue la communication faite par le Maire du rapport d'activités 2005 de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine,

Date de convocation
20 Septembre 2006

Le Conseil Municipal,

Date d'affichage
20 Septembre 2006

PREND ACTE du document susvisé transmis par M. le Président de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale.

Nombre de Conseillers
en exercice :
35

Nombre de présents :
28

Nombre de votants :
27

Pour extrait conforme,
Fait au Mée-sur-Seine, le 4 octobre 2006



Le Maire,

Franck VERNIN



Liberté - Égalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville du **MÉE-SUR-SEINE**

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

CANTON
DU MÉE-SUR-SEINE

OBJET :

06.09.150

TRANSFORMATION ET CREATION DE POSTES

L'an deux mille six, le vingt-huit septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck VERNIN, Maire.

Étaient présents : MM. EUDELIN et DAUVERGNE, Mme GLINCHE, M. BOUCAT, Mmes VERNON et BAK, M. DURAND, Mlle LUQUET, Mme LOISELET, MM. OULD MESSAOUD et BAMA, Mme KOWALCZYK, Mmes HAINEZ, SAUSSEY-MAJEWSKI et MARYNIAK, M. CACCAVELLI, Mmes SEIFERT et BOINET, MM. HILAIRE, CASSAR, POUPARD, et SAMYN, Mmes FERREIRA et PETIT, M. DIVOY, Mme LAFOY.

Étaient représentés : Mme ANTIGNAC avait donné pouvoir à Mme LOISELET, M. BACCOUCHE à M. DAUVERGNE, M. SALHI à Mme GLINCHE, M. GENET à M. DURAND, Mme CHETARA à Mme MARYNIAK, Mme VICTOR à M. VERNIN, Mme HALAIS à M. SAMYN.

Était absent : M. SALAH

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code des Communes,
- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,
- Vu l'avis de la Commission Finances et Administration Générale du 18 septembre 2006,
- Vu la situation des effectifs pour l'année 2006,

le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

DÉCIDE de transformer à compter du 1^{er} octobre 2006 :

Date de convocation
20 Septembre 2006

Pour le Service Personnel de Service

- un poste d'agent territorial des services techniques en agent technique.
 - Indices bruts : 274 - 364

Pour le Centre Technique Municipal

- un poste d'agent territorial des services techniques en agent technique.
 - Indices bruts : 274 - 364

DÉCIDE de créer à compter du 1^{er} octobre 2006 :

Pour le Centre Technique Municipal

- un poste d'agent technique aux espaces verts
 - Indices bruts : 274 - 364

DIT que les crédits sont inscrits au chapitre correspondant du budget communal.

Pour extrait conforme,



Le Maire,

Franck VERNIN

Fait au Mée-sur-Seine, le 4 octobre 2006



Liberté - Égalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville du MÉE-SUR-SEINE

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

CANTON
DU MÉE-SUR-SEINE

OBJET :

06.09.160

Z.A.E. DES USELLES :
VENTE D'UN TERRAIN

Date de convocation
20 Septembre 2006

Date d'affichage
20 Septembre 2006

Nombre de Conseillers
en exercice :

35

Nombre de présents :
28

Nombre de votants :
27

L'an deux mille six, le vingt-huit septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck VERNIN, Maire.

Etaient présents : MM. EUDELIN et DAUVERGNE, Mme GLINCHE, M. BOUCAT, Mmes VERNON et BAK, M. DURAND, Mlle LUQUET, Mme LOISELET, MM. OULD MESSAOUD et BAMA, Mme KOWALCZYK, Mmes HAINEZ, SAUSSEY-MAJEWSKI et MARYNIAK, M. CACCAVELLI, Mmes SEIFERT et BOINET, MM. HILAIRE, CASSAR, POUPARD, et SAMYN, Mmes FERREIRA et PETIT, M. DIVOY, Mme LAFOY.

Etaient représentés : Mme ANTIGNAC avait donné pouvoir à Mme LOISELET, M. BACCOUCHE à M. DAUVERGNE, M. SALHI à Mme GLINCHE, M. GENET à M. DURAND, Mme CHETARA à Mme MARYNIAK, Mme VICTOR à M. VERNIN, Mme HALAIS à M. SAMYN.

Etait absent : M. SALAH

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'acquisition par la commune de Le Mée sur Seine le 30 décembre 1999 de diverses parcelles de terrain à bâtir et d'autres formant les voiries et emprises publiques situés au Mée sur Seine lieu dit « les Uselles »,
- Vu l'avis du service des Domaines,
- Vu l'accord du futur acquéreur,
- Considérant l'intérêt de créer de l'activité sur la commune,
- Vu l'avis de la Commission Technique/Cadre de Vie du 14 septembre 2006,
- Vu l'avis de la Commission Finances et Administration Générale du 18 septembre 2006,

le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

DECIDE de vendre le lot n°7 de la Zone d'activités économiques des Uselles, cadastré section BN n°37, 73 et 75, d'une surface de 1 589 m², sis rue Robert Schuman, pour un montant de 47 700 euros net vendeur, à la Société Civile Immobilière en cours de création représentée par Monsieur Roland SCHWALLER et Mademoiselle Géraldine SCHWALLER,

.../...

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer les actes notariés y afférents

DIT que les recettes seront inscrites au chapitre et article correspondant du budget communal.

Pour extrait conforme,
Fait au Mée-sur-Seine, le 4 octobre 2006



Le Maire,


Franck VERNIN



Liberté - Égalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville du **MÉE-SUR-SEINE**

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

CANTON
DU MÉE-SUR-SEINE

OBJET :

06.09.170

**AMENAGEMENT DE
L'AVENUE DES COUR-
TILLERAIES : AVENANT
AU MARCHE
BORNHAUSER
MOLINARI MELUN**

Date de convocation
20 Septembre 2006

Date d'affichage
20 Septembre 2006

Nombre de Conseillers
en exercice :
35

Nombre de présents :
28

Nombre de votants :
27

L'an deux mille six, le vingt-huit septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck VERNIN, Maire.

Étaient présents : MM. EUDELIN et DAUVERGNE, Mme GLINCHE, M. BOUCAT, Mmes VERNON et BAK, M. DURAND, Mlle LUQUET, Mme LOISELET, MM. OULD MESSAOUD et BAMA, Mme KOWALCZYK, Mmes HAINEZ, SAUSSEY-MAJEWSKI et MARYNIAK, M. CACCAVELLI, Mmes SEIFERT et BOINET, MM. HILAIRE, CASSAR, POUPARD, et SAMYN, Mmes FERREIRA et PETIT, M. DIVOY, Mme LAFOY.

Étaient représentés : Mme ANTIGNAC avait donné pouvoir à Mme LOISELET, M. BACCOUCHE à M. DAUVERGNE, M. SALHI à Mme GLINCHE, M. GENET à M. DURAND, Mme CHETARA à Mme MARYNIAK, Mme VICTOR à M. VERNIN, Mme HALAIS à M. SAMYN.

Était absent : M. SALAH

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code des Marchés Publics,
- Vu la délibération du Conseil Municipal du 31 mars 2006 approuvant le dossier d'appel d'offres pour les travaux d'aménagement de l'avenue des Courtilleraies,
- Vu le marché n° 06/18 passé le 22 juin 2006 avec l'entreprise BORNHAUSER MOLINARI MELUN pour le lot n° 2 : Eclairage, d'un montant de 36 883,99 €. H.T.,
- Vu le tableau récapitulatif des travaux supplémentaires établi conjointement par le maître d'œuvre et l'entreprise d'un montant de + 1 240 €. H.T.,
- Considérant que les dépenses supplémentaires entrent dans les crédits inscrits au budget communal pour cette opération,
- Vu l'avis de la Commission Technique/Cadre de vie du 14 septembre 2006,
- Vu l'avis de la Commission Finances et Administration Générale du 18 septembre 2006,

le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

DONNE son accord pour porter le montant du marché passé avec l'entreprise BORNHAUSER MOLINARI MELUN à 38 123,99 €. H.T.,

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer cet avenant n° 1 au marché.

Le Maire,

Franck VERNIN

Pour extrait conforme,
Fait au Mée-sur-Seine, le 4 octobre 2006



Liberté - Égalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville du MÉE-SUR-SEINE

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

CANTON
DU MÉE-SUR-SEINE

OBJET :

06.09.171

AMENAGEMENT DE
L'AVENUE DES
COURTILLERAIES :
AVENANT AU MARCHÉ
TP GOULARD

Date de convocation
20 Septembre 2006

Date d'affichage
20 Septembre 2006

Nombre de Conseillers
en exercice :
35

Nombre de présents :
28

Nombre de votants :
27

L'an deux mille six, le vingt-huit septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck VERNIN, Maire.

Etaient présents : MM. EUDELIN et DAUVERGNE, Mme GLINCHE, M. BOUCAT, Mmes VERNON et BAK, M. DURAND, Mlle LUQUET, Mme LOISELET, MM. OULD MESSAOUD et BAMA, Mme KOWALCZYK, Mmes HAINEZ, SAUSSEY-MAJEWSKI et MARYNIAK, M. CACCAVELLI, Mmes SEIFERT et BOINET, MM. HILAIRE, CASSAR, POUPARD, et SAMYN, Mmes FERREIRA et PETIT, M. DIVOY, Mme LAFOY.

Etaient représentés : Mme ANTIGNAC avait donné pouvoir à Mme LOISELET, M. BACCOUCHE à M. DAUVERGNE, M. SALHI à Mme GLINCHE, M. GENET à M. DURAND, Mme CHETARA à Mme MARYNIAK, Mme VICTOR à M. VERNIN, Mme HALAIS à M. SAMYN.

Etait absent : M. SALAH

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code des Marchés Publics,
- Vu la délibération du Conseil Municipal du 31 mars 2006 approuvant le dossier d'appel d'offres pour les travaux d'aménagement de l'avenue des Courtilleraies,
- Vu le marché n° 06/17 passé le 22 juin 2006 avec l'entreprise TP GOULARD pour le lot n° 1 : terrassement, voirie, assainissement, d'un montant de 434 593,29 €. H.T.,
- Vu le tableau récapitulatif des travaux supplémentaires établi conjointement par le maître d'œuvre et l'entreprise d'un montant de + 9 005,72 €. H.T.,
- Considérant que les dépenses supplémentaires entrent dans les crédits inscrits au budget communal pour cette opération,
- Vu l'avis de la Commission Technique/Cadre de vie du 14 septembre 2006,
- Vu l'avis de la Commission Finances et Administration Générale du 18 septembre 2006,

le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

DONNE son accord pour porter le montant du marché passé avec l'entreprise TP GOULARD à 443 599,01 €. H.T.,

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer cet avenant n° 1 au marché.


Le Maire,
Franck VERNIN

Pour extrait conforme,
Fait au Mée-sur-Seine, le 4 octobre 2006



Liberté - Égalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville du **MÉE-SUR-SEINE**

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

CANTON
DU MÉE-SUR-SEINE

OBJET :

06.09.180

**LA MAISON
DE LA PETITE ENFANCE :
DEMANDE DE
SUBVENTION
AUPRES DE LA REGION
MISSION VILLE**

Date de convocation
20 Septembre 2006

Date d'affichage
20 Septembre 2006

Nombre de Conseillers
en exercice :
35

Nombre de présents :
28

Nombre de votants :
27

L'an deux mille six, le vingt-huit septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck VERNIN, Maire.

Etaient présents : MM. EUDELIN et DAUVERGNE, Mme GLINCHE, M. BOUCAT, Mmes VERNON et BAK, M. DURAND, Mlle LUQUET, Mme LOISELET, MM. OULD MESSAOUD et BAMA, Mme KOWALCZYK, Mmes HAINEZ, SAUSSEY-MAJEWSKI et MARYNIAK, M. CACCAVELLI, Mmes SEIFERT et BOINET, MM. HILAIRE, CASSAR, POUPARD, et SAMYN, Mmes FERREIRA et PETIT, M. DIVOY, Mme LAFOY.

Etaient représentés : Mme ANTIGNAC avait donné pouvoir à Mme LOISELET, M. BACCOUCHE à M. DAUVERGNE, M. SALHI à Mme GLINCHE, M. GENET à M. DURAND, Mme CHETARA à Mme MARYNIAK, Mme VICTOR à M. VERNIN, Mme HALAIS à M. SAMYN.

Était absent : M. SALAH

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'avant projet établi en vue de la construction de la Maison de la Petite Enfance sise rue de la Noue,
- Considérant l'intérêt que présente la création d'une Maison de la Petite Enfance à proximité de la Gare RER du Mée, démontré lors de la réflexion engagée sur le projet urbain de la Ville,
- Considérant le financement inscrit au budget 2006 par la Ville, et la désignation du Cabinet d'Architecture LVA, chargé de la maîtrise d'œuvre de cette opération,
- Vu l'esquisse établie sur la base du programme défini par le service de la Petite Enfance,
- Considérant qu'il convient de solliciter sans attendre les financeurs pressentis par la Ville pour inscrire cette opération dans leur programme,
- Vu l'avis de la Commission Technique/Cadre de Vie du 14 septembre 2006,
- Vu l'avis de la Commission Finances et Administration Générale du 18 septembre 2006,

le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

.../...

SOLLICITE de la REGION, dans le cadre du programme Mission Ville une subvention au taux maximum pour cette opération dont le coût est estimé à 3 500 000 euro H.T..

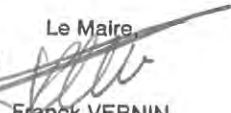
APPROUVE le plan de financement.

S'ENGAGE à assurer le financement complémentaire de ces travaux.

Pour extrait conforme,
Fait au Mée-sur-Seine, le 4 octobre 2006



Le Maire,


Franck VERNIN



Liberté - Égalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville du **MÉE-SUR-SEINE**

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

CANTON
DU MÉE-SUR-SEINE

OBJET :

06.09.181

LA MAISON

DE LA PETITE ENFANCE :

DEMANDE DE

**SUBVENTION AUPRES DE
LA CAISSE D'ALLOCATION**

FAMILIALE

Date de convocation

20 Septembre 2006

Date d'affichage

20 Septembre 2006

Nombre de Conseillers
en exercice :

35

Nombre de présents :

28

Nombre de votants :

27

L'an deux mille six, le vingt-huit septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck VERNIN, Maire.

Etaient présents : MM. EUDELIN et DAUVERGNE, Mme GLINCHE, M. BOUCAT, Mmes VERNON et BAK, M. DURAND, Mlle LUQUET, Mme LOISELET, MM. OULD MESSAOUD et BAMA, Mme KOWALCZYK, Mmes HAINEZ, SAUSSEY-MAJEWSKI et MARYNIAK, M. CACCAVELLI, Mmes SEIFERT et BOINET, MM. HILAIRE, CASSAR, POUPARD, et SAMYN, Mmes FERREIRA et PETIT, M. DIVOY, Mme LAFOY.

Etaient représentés : Mme ANTIGNAC avait donné pouvoir à Mme LOISELET, M. BACCOUCHE à M. DAUVERGNE, M. SALHI à Mme GLINCHE, M. GENET à M. DURAND, Mme CHETARA à Mme MARYNIAK, Mme VICTOR à M. VERNIN, Mme HALAIS à M. SAMYN.

Etait absent : M. SALAH

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'avant projet établi en vue de la construction de la Maison de la Petite Enfance sise rue de la Noue,
- Considérant l'intérêt que présente la création d'une Maison de la Petite Enfance à proximité de la Gare RER du Mée, démontré lors de la réflexion engagée sur le projet urbain de la Ville,
- Considérant le financement inscrit au budget 2006 par la Ville, et la désignation du Cabinet d'Architecture LVA, chargé de la maîtrise d'œuvre de cette opération,
- Vu l'esquisse établie sur la base du programme défini par le service de la Petite Enfance,
- Considérant qu'il convient de solliciter sans attendre les financeurs pressentis par la Ville pour inscrire cette opération dans leur programme,
- Vu l'avis de la Commission Technique/Cadre de Vie du 14 septembre 2006,
- Vu l'avis de la Commission Finances et Administration Générale du 18 septembre 2006,

le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

.../...

SOLLICITE de la Caisse d'Allocation Familiale de Seine-et-Marne une subvention au taux maximum pour cette opération dont le coût est estimé à 3 500 000 euro H.T..

APPROUVE le plan de financement.

S'ENGAGE à assurer le financement complémentaire de ces travaux.

Pour extrait conforme,
Fait au Mée-sur-Seine, le 4 octobre 2006

 Le Maire

Franck VERNIN



Liberté - Égalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville du MÉE-SUR-SEINE

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

CANTON
DU MÉE-SUR-SEINE

OBJET :

06.09.182

LA MAISON
DE LA PETITE ENFANCE :
DEMANDE DE
SUBVENTION AUPRES
DU DEPARTEMENT

Date de convocation
20 Septembre 2006

Date d'affichage
20 Septembre 2006

Nombre de Conseillers
en exercice :
35

Nombre de présents :
28

Nombre de votants :
27

L'an deux mille six, le vingt-huit septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck VERNIN, Maire.

Etaient présents : MM. EUDELIN et DAUVERGNE, Mme GLINCHE, M. BOUCAT, Mmes VERNON et BAK, M. DURAND, Mlle LUQUET, Mme LOISELET, MM. OULD MESSAOUD et BAMA, Mme KOWALCZYK, Mmes HAINEZ, SAUSSEY-MAJEWSKI et MARYNIAK, M. CACCAVELLI, Mmes SEIFERT et BOINET, MM. HILAIRE, CASSAR, POUPARD, et SAMYN, Mmes FERREIRA et PETIT, M. DIVOY, Mme LAFOY.

Etaient représentés : Mme ANTIGNAC avait donné pouvoir à Mme LOISELET, M. BACCOUCHE à M. DAUVERGNE, M. SALHI à Mme GLINCHE, M. GENET à M. DURAND, Mme CHETARA à Mme MARYNIAK, Mme VICTOR à M. VERNIN, Mme HALAIS à M. SAMYN.

Etait absent : M. SALAH

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'avant projet établi en vue de la construction de la Maison de la Petite Enfance sise rue de la Noue,
- Considérant l'intérêt que présente la création d'une Maison de la Petite Enfance à proximité de la Gare RER du Mée, démontré lors de la réflexion engagée sur le projet urbain de la Ville,
- Considérant le financement inscrit au budget 2006 par la Ville, et la désignation du Cabinet d'Architecture LVA, chargé de la maîtrise d'œuvre de cette opération,
- Vu l'esquisse établie sur la base du programme défini par le service de la Petite Enfance,
- Considérant qu'il convient de solliciter sans attendre les financeurs pressentis par la Ville pour inscrire cette opération dans leur programme,
- Vu l'avis de la Commission Technique/Cadre de Vie du 14 septembre 2006,
- Vu l'avis de la Commission Finances et Administration Générale du 18 septembre 2006,

le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

.../...

SOLLICITE du DEPARTEMENT de Seine-et-Marne, dans le cadre du contrat (CADUCE) une subvention au taux maximum pour cette opération dont le coût est estimé à 3 500 000 euro H.T..

APPROUVE le plan de financement.

S'ENGAGE à assurer le financement complémentaire de ces travaux.

Pour extrait conforme,
Fait au Mée-sur-Seine, le 4 octobre 2006

 Le Maire

Franck VERNIN



Liberté - Égalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville du **MÉE-SUR-SEINE**

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

CANTON
DU MÉE-SUR-SEINE

OBJET :

06.09.200

**ACQUISITION D'UN
TERRAIN CHEMIN DES
PRAILLONS
APPARTENANT A
MONSIEUR ET MADAME
GENNARO RODOLPHE**

Date de convocation
20 Septembre 2006

Date d'affichage
20 Septembre 2006

Nombre de Conseillers
en exercice :
35

Nombre de présents :
28

Nombre de votants :
27

L'an deux mille six, le vingt-huit septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck VERNIN, Maire.

Etaient présents : MM. EUDELIN et DAUVERGNE, Mme GLINCHE, M. BOUCAT, Mmes VERNON et BAK, M. DURAND, Mlle LUQUET, Mme LOISELET, MM. OULD MESSAOUD et BAMA, Mme KOWALCZYK, Mmes HAINEZ, SAUSSEY-MAJEWSKI et MARYNIAK, M. CACCAVELLI, Mmes SEIFERT et BOINET, MM. HILAIRE, CASSAR, POUPARD, et SAMYN, Mmes FERREIRA et PETIT, M. DIVOY, Mme LAFOY.

Etaient représentés : Mme ANTIGNAC avait donné pouvoir à Mme LOISELET, M. BACCOUCHE à M. DAUVERGNE, M. SALHI à Mme GLINCHE, M. GENET à M. DURAND, Mme CHETARA à Mme MARYNIAK, Mme VICTOR à M. VERNIN, Mme HALAIS à M. SAMYN.

Etait absent : M. SALAH

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code de l'Urbanisme,
- Vu la Décision du Conseil Général de Seine-et-Marne en date du 31 janvier 2005 de créer une zone de préemption au titre des Espaces Naturels et Sensibles sur le territoire de la Commune du MEE-SUR-SEINE et de déléguer à la Commune le droit de préemption sur la totalité du périmètre créé,
- Vu la proposition d'acquisition d'un terrain de 6 688 m² en date du 3 juillet 2006, appartenant à Monsieur et Madame Rodolphe GENNARO ; situé Chemin des Praillons, lieudit "prairie du Mée" cadastré section BX n° 23, au prix de 40 000 euro H.T.,
- Vu l'avis favorable du Service des Evaluations Domaniales en date du 7 août 2006,
- Considérant la promesse de vente signée le 8 septembre 2006,
- Vu l'avis de la Commission Technique/Cadre de vie du 14 septembre 2006,
- Vu l'avis de la Commission Finances et Administration Générale du 18 septembre 2006,

le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

DECIDE l'acquisition d'un terrain appartenant à Monsieur et Madame GENNARO Rodolphe, situé lieudit "prairie du Mée", cadastré section BX n° 23, d'une contenance de 6 688 m², pour un montant de 40 000 euro H.T.,

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer tous documents relatifs à cette acquisition,

DIT que la dépense sera imputée au chapitre correspondant du budget communal.

Pour extrait conforme,
Fait au Mée-sur-Seine, le 4 octobre 2006

 Le Maire

Franck VERNET



Liberté - Égalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville du MÉE-SUR-SEINE

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

CANTON
DU MÉE-SUR-SEINE

OBJET :

06.09.210

ACQUISITION D'UNE
PROPRIÉTÉ SISE 454,
QUAI DES TILLEULS
APPARTENANT A
MESDAMES DE RIDDER

Date de convocation
20 Septembre 2006

Date d'affichage
20 Septembre 2006

Nombre de Conseillers
en exercice :
35.

Nombre de présents :
28.

Nombre de votants :
27.

L'an deux mille six, le vingt-huit septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck VERNIN, Maire.

Etaient présents : MM. EUDELIN et DAUVERGNE, Mme GLINCHE, M. BOUCAT, Mmes VERNON et BAK, M. DURAND, Mlle LUQUET, Mme LOISELET, MM. OULD MESSAOUD et BAMA, Mme KOWALCZYK, Mmes HAINEZ, SAUSSEY-MAJEWSKI et MARYNIAK, M. CACCAVELLI, Mmes SEIFERT et BOINET, MM. HILAIRE, CASSAR, POUPARD, et SAMYN, Mmes FERREIRA et PETIT, M. DIVOY, Mme LAFOY.

Etaient représentés : Mme ANTIGNAC avait donné pouvoir à Mme LOISELET, M. BACCOUCHE à M. DAUVERGNE, M. SALHI à Mme GLINCHE, M. GENET à M. DURAND, Mme CHETARA à Mme MARYNIAK, Mme VICTOR à M. VERNIN, Mme HALAIS à M. SAMYN.

Était absent : M. SALAH

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code de l'Urbanisme,
- Vu la proposition d'acquisition de Mesdames de RIDDER, d'une propriété sise 454, quai des Tilleuls, cadastrée section BW n° 122 et 125, d'une contenance de 1651 m², pour un montant de 130 000 euro H.T.,
- Vu l'avis du Service des Evaluations Domaniales en date du 7 avril 2006,
- Vu l'avis de la Commission Technique/Cadre de vie du 14 septembre 2006,
- Vu l'avis de la Commission Finances et Administration Générale du 18 septembre 2006,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

DECIDE l'acquisition de la propriété appartenant conjointement à Madame de RIDDER Nicole et Mademoiselle de RIDDER Frédérique, située 454, quai des Tilleuls, cadastrée section BW n° 122 et 125, d'une contenance de 1651 m², pour un montant de 130 000 euros H.T.,

.../...

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer tous documents relatifs à cette acquisition,

DIT que la dépense sera imputée au chapitre correspondant du budget communal.

Pour extrait conforme,
Fait au Mée-sur-Seine, le 4 octobre 2006



Le Maire,


Franck VERNIN



Liberté - Égalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville du **MÉE-SUR-SEINE**

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

CANTON
DU MÉE-SUR-SEINE

OBJET :

06.09.220

CENTRE SOCIAL
YVES AGOSTINI :
AVENANTS AUX
MARCHES DE TRAVAUX
D'EBOLI

Date de convocation

20 Septembre 2006

Date d'affichage

20 Septembre 2006

Nombre de Conseillers
en exercice :

35

Nombre de présents :

28

Nombre de votants :

27

L'an deux mille six, le vingt-huit septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck VERNIN, Maire.

Etaient présents : MM. EUDELIN et DAUVERGNE, Mme GLINCHE, M. BOUCAT, Mmes VERNON et BAK, M. DURAND, Mlle LUQUET, Mme LOISELET, MM. OULD MESSAOUD et BAMA, Mme KOWALCZYK, Mmes HAINEZ, SAUSSEY-MAJEWSKI et MARYNIAK, M. CACCAVELLI, Mmes SEIFERT et BOINET, MM. HILAIRE, CASSAR, POUPARD, et SAMYN, Mmes FERREIRA et PETIT, M. DIVOY, Mme LAFOY.

Etaient représentés : Mme ANTIGNAC avait donné pouvoir à Mme LOISELET, M. BACCOUCHE à M. DAUVERGNE, M. SALHI à Mme GLINCHE, M. GENET à M. DURAND, Mme CHETARA à Mme MARYNIAK, Mme VICTOR à M. VERNIN, Mme HALAIS à M. SAMYN.

Etait absent : M. SALAH

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code des Marchés Publics,
- Vu le marché passé avec l'entreprise D'EBOLI pour les travaux d'aménagement du Centre Social Yves AGOSTINI pour le lot n° 1 d'un montant de 15 350,37 € TTC,
- Vu le tableau récapitulatif des travaux supplémentaires à exécuter établi conjointement par la ville et l'entreprise d'un montant de + 1 866,46 €. TTC,
- Considérant que les dépenses supplémentaires entrent dans les crédits inscrits au budget communal pour cette opération,
- Vu l'avis de la Commission Technique/Cadre de vie du 14 septembre 2006,
- Vu l'avis de la Commission Finances et Administration Générale du 18 septembre 2006,
- Vu l'avis de la Commission d'appel d'offres du 20 septembre 2006,

le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

DONNE son accord pour porter le montant du marché passé avec l'entreprise D'EBOLI à 17 216,83 € TTC,

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer cet avenant n° 1 au marché.

Pour extrait conforme,
Fait au Mée-sur-Seine, le 4 octobre 2006



Le Maire,

Franck VERNIN



Liberté - Égalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville du MÉE-SUR-SEINE

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

CANTON
DU MÉE-SUR-SEINE

OBJET :

06.09.221

CENTRE SOCIAL
YVES AGOSTINI :
AVENANTS AUX
MARCHES DE TRAVAUX
LEROUX GONSARD

L'an deux mille six, le vingt-huit septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck VERNIN, Maire.

Etaient présents : MM. EUDELIN et DAUVERGNE, Mme GLINCHE, M. BOUCAT, Mmes VERNON et BAK, M. DURAND, Mlle LUQUET, Mme LOISELET, MM. OULD MESSAOUD et BAMA, Mme KOWALCZYK, Mmes HAINEZ, SAUSSEY-MAJEWSKI et MARYNIAK, M. CACCAVELLI, Mmes SEIFERT et BOINET, MM. HILAIRE, CASSAR, POUPARD, et SAMYN, Mmes FERREIRA et PETIT, M. DIVOY, Mme LAFOY.

Etaient représentés : Mme ANTIGNAC avait donné pouvoir à Mme LOISELET, M. BACCOUCHE à M. DAUVERGNE, M. SALHI à Mme GLINCHE, M. GENET à M. DURAND, Mme CHETARA à Mme MARYNIAK, Mme VICTOR à M. VERNIN, Mme HALAIS à M. SAMYN.

Etait absent : M. SALAH

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code des Marchés Publics,
- Vu le marché passé avec l'entreprise LEROUX GONSARD pour les travaux d'aménagement du Centre Social Yves AGOSTINI pour le lot n° 11 d'un montant de 14 202,50 € TTC,
- Considérant que les dépenses supplémentaires entrent dans les crédits inscrits au budget communal pour cette opération,
- Vu le tableau récapitulatif des travaux supplémentaires à exécuter établi conjointement par la ville et l'entreprise d'un montant de + 565,11 €. TTC,
- Vu l'avis de la Commission Technique/Cadre de vie du 14 septembre 2006,
- Vu l'avis de la Commission Finances et Administration Générale du 18 septembre 2006,
- Vu l'avis de la Commission d'appel d'offres du 20 septembre 2006,

Date de convocation
20 Septembre 2006

Date d'affichage
20 Septembre 2006

Nombre de Conseillers
en exercice :
35

Nombre de présents :
28

Nombre de votants :
27

le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

DONNE son accord pour porter le montant du marché passé avec l'entreprise LEROUX GONSARD à 14 767,61 € TTC,

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer cet avenant n° 1 au marché.

Pour extrait conforme,
Fait au Mée-sur-Seine, le 4 octobre 2006

Le Maire,

Franck VERNIN



Liberté - Égalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville du **MÉE-SUR-SEINE**

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

CANTON
DU MÉE-SUR-SEINE

OBJET :

06.09.222

CENTRE SOCIAL
YVES AGOSTINI :
AVENANTS AUX
MARCHES DE TRAVAUX
I.T.G.

L'an deux mille six, le vingt-huit septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck VERNIN, Maire.

Etaient présents : MM. EUDELIN et DAUVERGNE, Mme GLINCHE, M. BOUCAT, Mmes VERNON et BAK, M. DURAND, Mlle LUQUET, Mme LOISELET, MM. OULD MESSAOUD et BAMA, Mme KOWALCZYK, Mmes HAINEZ, SAUSSEY-MAJEWSKI et MARYNIAK, M. CACCAVELLI, Mmes SEIFERT et BOINET, MM. HILAIRE, CASSAR, POUPARD, et SAMYN, Mmes FERREIRA et PETIT, M. DIVOY, Mme LAFOY.

Etaient représentés : Mme ANTIGNAC avait donné pouvoir à Mme LOISELET, M. BACCOUCHE à M. DAUVERGNE, M. SALHI à Mme GLINCHE, M. GENET à M. DURAND, Mme CHETARA à Mme MARYNIAK, Mme VICTOR à M. VERNIN, Mme HALAIS à M. SAMYN.

Etait absent : M. SALAH

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code des Marchés Publics,
- Vu le marché passé avec l'entreprise ITG pour les travaux d'aménagement du Centre Social Yves AGOSTINI pour le lot n°2 d'un montant de 17 985,45 €uro TTC,
- Vu le tableau récapitulatif des travaux supplémentaires à exécuter établi conjointement par la ville et l'entreprise d'un montant de + 2 473,57 €. TTC,
- Considérant que les dépenses supplémentaires entrent dans les crédits inscrits au budget communal pour cette opération,
- Vu l'avis de la Commission Technique/Cadre de vie du 14 septembre 2006,
- Vu l'avis de la Commission Finances et Administration Générale du 18 septembre 2006,
- Vu l'avis de la Commission d'appel d'offres du 20 septembre 2006,

Date de convocation
20 Septembre 2006

Date d'affichage
20 Septembre 2006

Nombre de Conseillers
en exercice :
35

Nombre de présents :
28

Nombre de votants :
27

le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

DONNE son accord pour porter le montant du marché passé avec l'entreprise I.T.G. à 20 459,02 €uro TTC,

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer cet avenant n° 1 au marché.



Le Maire,

Franck VERNIN

Pour extrait conforme,
Fait au Mée-sur-Seine, le 4 octobre 2006



Liberté - Égalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville du MÉE-SUR-SEINE

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

CANTON
DU MÉE-SUR-SEINE

OBJET :

06.09.230

DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LE MUSEE CHAPU

L'an deux mille six, le vingt-huit septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck VERNIN, Maire.

Etaient présents : MM. EUDELIN et DAUVERGNE, Mme GLINCHE, M. BOUCAT, Mmes VERNON et BAK, M. DURAND, Mlle LUQUET, Mme LOISELET, MM. OULD MESSAOUD et BAMA, Mme KOWALCZYK, Mmes HAINEZ, SAUSSEY-MAJEWSKI et MARYNIAK, M. CACCAVELLI, Mmes SEIFERT et BOINET, MM. HILAIRE, CASSAR, POUPARD, et SAMYN, Mmes FERREIRA et PETIT, M. DIVOY, Mme LAFOY.

Etaient représentés : Mme ANTIGNAC avait donné pouvoir à Mme LOISELET, M. BACCOUCHE à M. DAUVERGNE, M. SALHI à Mme GLINCHE, M. GENET à M. DURAND, Mme CHETARA à Mme MARYNIAK, Mme VICTOR à M. VERNIN, Mme HALAIS à M. SAMYN.

Etait absent : M. SALAH

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code des Communes,
- Vu la possibilité d'obtenir subventions et participations de l'Etat et/ou de la Direction Régionale des affaires culturelles d'Ile de France et/ou du Conseil Régional et/ou du Conseil Général pour tout dossier d'exposition, de restauration ou d'acquisition,
- Vu l'avis de la Commission Finances et Administration Générale du 18 Septembre 2006
- Considérant le budget à prévoir pour tout dossier d'exposition, de restauration ou d'acquisition,

Date de convocation
20 Septembre 2006

le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

Date d'affichage
20 Septembre 2006

DECIDE d'autoriser le maire du Mée-sur-Seine à formuler toute demande de subvention pour tout dossier d'exposition, de restauration ou d'acquisition.

Nombre de Conseillers
en exercice :
35

Nombre de présents :
28

Nombre de votants :
27

Pour extrait conforme,
Fait au Mée-sur-Seine, le 4 octobre 2006



Le Maire,

Franck VERNIN



Liberté - Égalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville du **MÉE-SUR-SEINE**

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

CANTON
DU MÉE-SUR-SEINE

OBJET :

06.09.240

ACQUISITION D'ACTIONS SA D'HLM "LES FOYERS DE SEINE ET MARNE"

L'an deux mille six, le vingt-huit septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck VERNIN, Maire.

Étaient présents : MM. EUDELIN et DAUVERGNE, Mme GLINCHE, M. BOUCAT, Mmes VERNON et BAK, M. DURAND, Mlle LUQUET, Mme LOISELET, MM. OULD MESSAOUD et BAMA, Mme KOWALCZYK, Mmes HAINEZ, SAUSSEY-MAJEWSKI et MARYNIAK, M. CACCAVELLI, Mmes SEIFERT et BOINET, MM. HILAIRE, CASSAR, POUPARD, et SAMYN, Mmes FERREIRA et PETIT, M. DIVOY, Mme LAFOY.

Étaient représentés : Mme ANTIGNAC avait donné pouvoir à Mme LOISELET, M. BACCOUCHE à M. DAUVERGNE, M. SALHI à Mme GLINCHE, M. GENET à M. DURAND, Mme CHETARA à Mme MARYNIAK, Mme VICTOR à M. VERNIN, Mme HALAIS à M. SAMYN.

Était absent : M. SALAH

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code des Communes,
- Vu la délibération du 24 juin 2004, décidant l'acquisition d'actions dans le cadre de l'actionnariat avec la SA d'HLM "Les Foyers de Seine et Marne",
- Vu le projet d'augmentation du capital social de l'entreprise SA d'HLM "Les Foyers de Seine et Marne", en vue de l'obtention d'agrément,
- Vu l'avis de la Commission Finances et Administration Générale du 18 Septembre 2006,

Date de convocation
20 Septembre 2006

le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

Date d'affichage
20 Septembre 2006

DECIDE une nouvelle participation de la Ville par l'acquisition de nouvelles actions dans le cadre de l'actionnariat avec la SA d'HLM "Les Foyers de Seine et Marne".

Le nombre d'actions proposées serait de 13 517 pour une valeur nominale unitaire de 0,32€ soit une participation en euros de 4 325,44€.

Nombre de Conseillers
en exercice :
35

Nombre de présents :
28

Nombre de votants :
27

Pour extrait conforme,
Fait au Mée-sur-Seine, le 4 octobre 2006

Le Maire,

Franck VERNIN



Liberté - Égalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Ville du **MÉE-SUR-SEINE**

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

CANTON
DU MÉE-SUR-SEINE

OBJET :

06.09.270

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 10 JUILLET 2006

L'an deux mille six, le vingt-huit septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck VERNIN, Maire.

Etaient présents : MM. EUDELIN et DAUVERGNE, Mme GLINCHE, M. BOUCAT, Mmes VERNON et BAK, M. DURAND, Mlle LUQUET, Mme LOISELET, MM. OULD MESSAOUD et BAMA, Mme KOWALCZYK, Mmes HAINEZ, SAUSSEY-MAJEWSKI et MARYNIAK, M. CACCAVELLI, Mmes SEIFERT et BOINET, MM. HILAIRE, CASSAR, POUPARD, et SAMYN, Mmes FERREIRA et PETIT, M. DIVOY, Mme LAFOY.

Etaient représentés : Mme ANTIGNAC avait donné pouvoir à Mme LOISELET, M. BACCOUCHE à M. DAUVERGNE, M. SALHI à Mme GLINCHE, M. GENET à M. DURAND, Mme CHETARA à Mme MARYNIAK, Mme VICTOR à M. VERNIN, Mme HALAIS à M. SAMYN.

Etait absent : M. SALAH

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code des Communes,
- Vu la Loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale,

Date de convocation
20 Septembre 2006

Date d'affichage
20 Septembre 2006

Nombre de Conseillers
en exercice :

35

Nombre de présents :

28

Nombre de votants :

27

Le Conseil Municipal,

A PRIS CONNAISSANCE du compte-rendu du Conseil Communautaire du lundi 10 Juillet 2006, qui lui a été exposé par M. Franck VERNIN, Maire.

Pour extrait conforme,
Fait au Mée-sur-Seine, le 4 octobre 2006

Le Maire,

Franck VERNIN

